

**SECONDIGNY EN GATINE
DEUX - SEVRES**

MANUEL POUR SERVIR L'HISTOIRE LOCALE

Manuel N° VI Au fil du Thouet



**Rédaction, Claude Julliot
Secondigny Novembre 2011**

Au fil du Thouet

Historique,

Le nom de la rivière Thouet, doit venir de *Toarcii*, tribu gauloise Pictonne habitant au bord du Toaro. En l'an mil, la ville de Thouars s'appelait *Thouverii* ; la rivière était *Fluvius Toarum* vers 866, *Tectum* en 1070 (cartulaire de l'abbaye de Corméry), *Thoarium* en 1096, *Toer* en 1245, *Thoer* en 1328, *Thouër* en 1396, le Thouet en 1400, parfois la Thouve, puis Thoué, enfin Thouet. (Bélissaire Ledain, La Gâtine Historique)

Le cours total du Thouet est de 140 kilomètres couvrant un bassin de 3425 Km². Ces principaux affluents sont la Viette 20 km pour 6769 hectares, et le Palais de Saint-Aubin le Cloud de 25 km pour 6021 hectares. La Sèvre Nantaise est de 136 km et draine 2385 Km². La hauteur des eaux de pluie est, en Gâtine, de \approx 800 mm annuel.

Le bassin naissant du Thouet commence aux sommets des collines au Sud-Est de Vernoux, et est limité au Sud par la ligne de collines de Gâtine, formant la séparation entre, le bassin de la Loire au Nord, et le bassin Aquitain au Sud. Cette limite est reconnaissable par le « chemin des Chaussées » qui en suit le tracé. Coté Nord, les ruisseaux descendent des massifs granitiques de Vernoux puis de Neuvy-Bouin. Le Thouet quitte Secondigny en pénétrant le massif granitique d'Azay puis celui de Parthenay.

La vallée du Thouet est constituée, à Secondigny, d'alluvions modernes de 5 à 10 mètres d'épaisseur reposant sur le socle primaire de schiste du Briovérien. Les alluvions sont constituées d'arènes granitiques et de débris de schiste enrobés dans des limons assez gras. La petite dimension des matériaux rend la circulation horizontale de l'eau dans la nappe très lente de l'ordre de 1 km par an. Les ruisseaux qui descendent des collines reposent presque directement sur le socle primaire.

Le Thouet et ses affluents étaient jusque dans les années soixante, renommés pour ses écrevisses et les anguilles qui se piégeaient dans les biefs des moulins...souvenirs, nostalgie...

* * * * *

Suivons de la Source à Secondigny Azay >→

- **La Pointerie**, Métairie du Beugnon, La Haute Pointerie à l'altitude de 238 mètres est à la source du Thouet. L'eau apparaît à partir de plusieurs « nesdes » sur le flan Nord du Chemin des Chaussées, puis se concentre en deux petits étangs pour former la **Source du Thouet**.

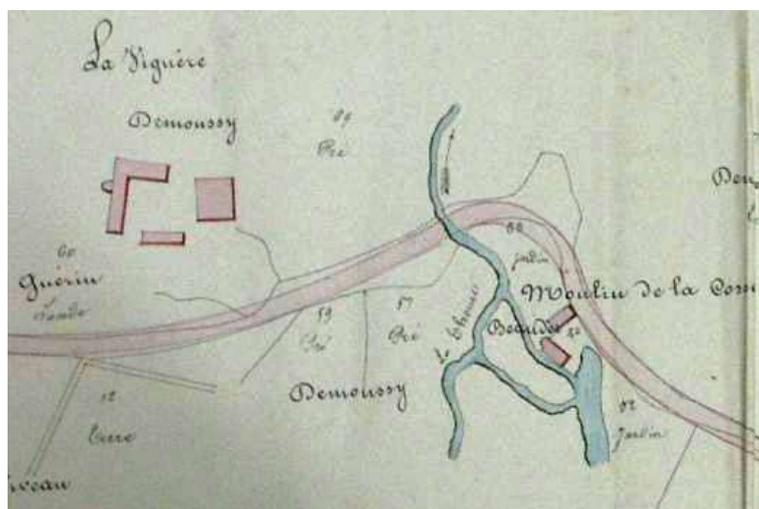
- **La Furgerie**, nom de l'ancien français dérivé de *faber* « ouvrier » qui a donné dès le XII^e siècle, forge puis la maison du forgeron. Avant la Révolution, la Furgerie était un sous-fief dépendant du Fontenioux de Vernoux, puis de Montiboef.

En 1947, La Furgerie était la plus grande exploitation de Secondigny avec 70 hectares. Sur le cadastre de 1835, nous voyons entre la métairie et le Thouet, dans le champ de la Fontaine, une borderie appelée aussi la Furgerie. Il serait intéressant de chercher des traces de mâchefer pour positionner l'ancienne forge.

- **Moulin de la Cosse** (1^o), devait dépendre de **La Vignère**, autrefois Vinière, métairie fortifiée, du bas-latin *vicus novus*, signifiant village neuf.

Le nom Cosse est dérivé de *côte* d'où « la maison sur le coteau » ou bien, désigne le *cossus*, espèce de charançon qui attaque les pois et les fèves ; ou alors, en patois : *cosse* racine d'ajoncs ou de haricots ; ou la buse désignant un oiseau. Nous voyons aussi dans les textes anciens, une « cosse » désigner une trogne d'arbre ou têtard.

Le moulin figure sur la carte de Casini de ~ 1768 et sur les plus anciens cadastres de 1838.



Cet extrait des cartes de 1838 des anciens chemins communaux, montre le tracé, en rose, de l'ancienne route menant de Secondigny à Vernoux et l'Absie.

Le bâtiment du moulin est actuellement habité par l'ancien maire de Secondigny, Daniel Fazalino. Il existe toujours dans son architecture ancienne du XVIII^e siècle, mais sans son mécanisme.

Le moulin à farine fonctionnait par alimentation en eau sur le dessus de la roue ; système dit à « coussette » Compte tenu du faible débit du Thouet, près de sa source, le moulin ne devait fonctionner que quelques heures par jour.

Le bâtiment comporte un étage au niveau du chemin, qui permettait de charger les céréales dans la trémie et en même temps servait d'habitation pour la famille du meunier.

La roue dont le passage dans le mur est encore visible devait avoir environ 4 mètres de diamètre.

Le bief d'amenée n'est plus en eau, mais utilisé comme chemin.

Un four à pain en bon état de conservation, indépendant du moulin, devait fournir en pain la métairie de la Vignère (Vinière)

En 1706, † Pierre Branchu, 26 ans, meunier à la Cosse.

1759, 22 oct. De Rougé Sgr de la Barre du Beugnon afferme le moulin de la Cosse à Jean Braud, farinier.

1767, 22 oct. La Rochebrochard Sgr du Fonteniou afferme le petit moulin de la Cosse à Jean Normand et Marie Cossin sa femme, y habitant.

En 1855-1862, Augustin Moulin (Marie Bernier), meunier à la Cosse..

En 1864, † à 40 ans de François Moulin (Louise Ménard) meunier.

Au milieu du XX^e siècle, le père Grandjean, courbé par les ans, chargé de plusieurs fagots, glisse dans le gué de la rivière et se noie. A la suite de cet accident, un ponceau a été construit sur le Thouet.

Avant la construction, en 1830, de la route stratégique dite Napoléon, ceinturant la zone sud de La Vendée Militaire : Parthenay → Secondigny → La Châtaigneraie → La Roche sur Yon ; l'ancien chemin Parthenay → La Châtaigneraie, via Secondigny cheminait ! par ≈ La Gautrelière ≈ La Cotinière ≈ Le Moulin de La Cosse ≈ La Vinière, etc.

Archives de Niort, Service de l'Hydraulique SC 8818/23 Moulin de la Cosse

- **Moulin de Riollant (2°)** devait dépendre de **La Baubrie**, « 1457 » Riollant peut venir de *braco*, marais. Notons les champs : Barreau, de la Poulie...



Le moulin a été détruit au siècle dernier. Il se situait à environ 50 mètres, plus au Sud, le bâtiment d'habitation actuel.

Le moulin se trouvait, au dire des anciens, à l'emplacement de la digue de l'étang.

Le Champ de la Poulie devait être le lieu ou était mis à sécher les draps après foulonnage et rinçage.

Riollant, exploité par la famille Falourd, est maintenant une ferme moderne en GAEG de 92 hectares, l'une des plus importantes de Secondigny.

- **Moulin de La Martinière, (3°)** était à 100 mètres au Sud de la Métairie, à gauche avant de traverser la rivière. La Martinière n'était pas cultivée en 1729... Sur le 1^{er} cadastre d'établissement des chemins communaux vers 1835, nous notons que la Martinière était sur le chemin de 8.350 mètres reliant Fenioux à Bouin et portait le nom de Château, l'un des champs est *l'aire du chasteau, propriété Bossijault*. A 700 mètres vers Bouin, ce chemin se raccordait sur la route médiévale dite *Vernolois* reliant Vernoux à Parthenay, au carrefour de la « Croix rouge »

Le 5 juillet 1496, Guyon de Maumusson rend aveu au Sgr de Secondigny pour le lieu et hébergement de La Michelière y compris les eaux des biefs du moulin de **Puayrault** jusqu'au moulin de La Petitière appelé le moulin Boutou, ect. Archives de La Barre, B 596, 2 pièces papier. Moulin de La Martinière = Moulin de La Michelière ?



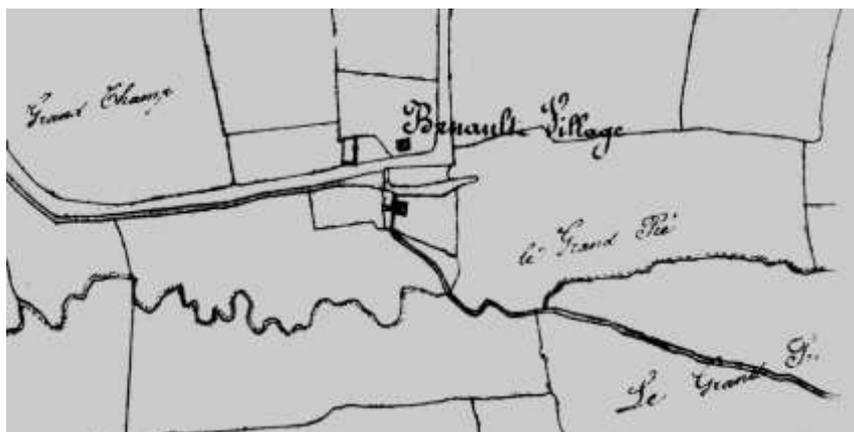
En 1705, le moulin dit de La Michelière était exploité par Nicolas Girault.

En 1742, **Le moulin à écorce** de La Martinière appartenait à la famille Darrot, Sgr de La Petitière de Secondigny (Archives de la Barre)

En 1795, Louis Blais (ou Blay), meunier à la Martinière.

En 1864, Jacques Palissier (Marie Audebrand), meunier.

- **Moulin de Brault**, (4°) « 1332 » écrit Bruault, borderie non cultivée en 1729. Le nom vient du bas-latin *bracium* → *braco*, → *brai*, qui signifie marais.



En juillet 1998, le petit moulin est en ruine, recouvert de broussailles, gardé par un taureau à l'air agressif.

Rive gauche, un ruisseau descend de la « Petitière », de la « Dégraissière » et de la « Vieille Touche » traversant les plantations de pommiers.

- **La Petitière**, « 1323 » Maison noble avec cour entourée de murs, comportant une petite chapelle. Possession des familles Pizon, Landerneau, Darrot, puis Parthenay et Robin. Au XVI^e siècle, la métairie regroupait plusieurs tènements dont le village de la Bie, maintenant disparu. La chapelle restaurée possédait une statue en bois de Saint-Barthelémy supposé guérir les enfants trop nerveux. Le pèlerinage suivi d'une assemblée qui se tenait le 24 août a cessé en 1962. Les textes anciens signalent un cimetière sur le côté de la chapelle. Le manoir possédait étang et le moulin Bouton

- **1496, Moulin Boutou (5°) de la Petitière**, aussi appelé Moulin Mouton Il n'en reste que le souvenir dans les archives du château de la Barre ; peut-être s'agit-il de celui de Brault, le nom de Bouton étant alors le nom du meunier ?

* * * * *

..... Retour au Thouet.

- **Moulin de la Touche Guibert (6°)**, l'ancien **Moulin**, dont le bief et les structures existent encore est situé entre la « Vieille Touche » et la « Touche-Guibert » Ces deux importants villages comptaient de nombreuses borderies dont les exploitants avaient en plus de la culture, une activité artisanale, en particulier le tissage.



De 1740 à 1770, MM Pierre Fourné et Pierre Meunier, propriétaire du moulin (archive du château de la Barre)

A partir de 1800, nous notons les familles de meuniers : Meunier (sic), Nivaud puis Verger, que nous voyons apparenté aux familles de : Julliot, tisserand au « Chef du Pont » ; Bertaud, meunier à Azay ; Verger, meunier à « Battreau » ; Rousseau, tisserand à la « Guillonnière » puis au « Chef du Pont »

Le 5 mars 1685, Jean Giraud, propriétaire du moulin, paye à René Landerneau Sgr de la Petitière, une rente foncière de 10 sous pour utiliser l'eau venant des ruisseaux de la Petitière et de la Dégressière.

En 1706, Poussineau (Julienne Grolleau), meunier.

En 1858, Joseph Gallard (Magdeleine Garraud), meunier.

En 1862-1870, Eugène Alexandre Jolly, fils de Pierre René du grand moulin de Secondigny et marié à Florence Gallard, succède à son beau-père.

Le propriétaire actuel en 1997, Mr Gazeau a fabriqué de la farine avec son moulin jusqu'en 1950

Le père de Mr Gazeau a acheté le moulin en 1936 à la famille d'Assaly (ancienne famille noble de Niort). Il y a eut un litige durant 20 ans avec le voisin, propriétaire de la Vieille-Touche, au sujet de la propriété du bief. M. Zévaco avocat à Secondigny a trouvé à Niort l'origine la propriété. Le bief aurait été creusé par des moines (?) en 1723 au profit du moulin, sur une longueur de 806 mètres, largeur d'eau de 5 mètres, avec des abords aussi de 5 mètres, profondeur maximum de trois mètres.

Le bâtiment du moulin est en bon état de conservation, couverture remaniée en 1996. Le mécanisme, entièrement en bois, a été démonté et dispersé en 1957 ; seules les meules en pierre très lourdes sont restées sur place, enterrées dans le bâtiment. Le moulin est identique à celui de la Cosse, du type « à cousette » avec arrivée d'eau sur le dessus de la roue. La céréale était chargée dans un étage partiel, le mécanisme et la sortie de farine, en dessous. L'axe de la roue est encore visible à son emplacement d'origine.

Le bief en bon état a été curé en 1986 mais, M. Gazeau ne pêche plus d'écrevisses depuis 40 ans, ni depuis quelques années de poissons nobles où d'anguilles, seulement des poissons chats, apparus en 1997. Notons que le radier du bief est pavé.

Notons l'existence du bâtiment de la porcherie en granit, figurant sur le cadastre de 1838. Par contre, le lavoir, en fond de vallée sur le côté Est, que M. Gazeau a connu, a maintenant disparu.

Le moulin de la Touche Guibert desservait l'important village de la Vieille Touche. Il était doublé par le Moulin à Vent de la Germanie commune de Pougnes, situé sur la hauteur près du Chemin Vernolois reliant Parthenay à Vernoux par la ligne de crête au nord de Secondigny. 300 mètres de la Marietterie.

- **Moulin de Prévoireau (7°)** « 1323 » Prévouareau, moulin fortifié. Nom latin *praepositus*, préposé qui a donné prévôt. Il a existé un Comte de Prévoireau qui était fermier de l'Abbaye du Bois au XVI^e siècle (détail dans le manuel IV).



La photo est de 1972, avant sa démolition pour faire place à un hangar Maurice Poinat précise que le moulin est le plus ancien de la localité et qu'il fonctionnait depuis le XIV^e siècle. Il aurait alors été situé en bordure de l'étang.

Champs... Chauvin, Rouge, du Bois, de l'Aire, des Ebés (bief)...



Deux moulins sur le même bief : l'un à foulon, l'autre à farine.

Il ne reste rien des moulins, pas même de trace de murs sur le sol, remplacés par des bâtiments agricoles.

Le bief et une partie des canaux de décharge sont encore en état.

Le Champ Rouge devait être cultivé de garance, plante utilisée pour teindre les textiles en couleur rouge.

Le cadastre montre qu'en

1830 la maison principale est la propriété de la famille Guérineau.

De 1739 à 1750, la famille Guesdon est moulinier à Prévoireau.

De 1750 à 1806, famille Moulin moulinier et foulonnier.

En 1858, Louis Nivaud (Françoise Audebrand) et Antoine Nivaud sont meuniers puis tisserand à Prévoiraud.

En 1855-1858, Pierre Alexis Fourré marié à Rose Vouhé, est foulonnier à Prévoireau, ensuite il est foulonnier à Frécul en 1860-1868. Son fils François Célestin Fourré (Marie Madeleine Guichard), aussi foulonnier † en 1868 à 24 ans.

En 1857, Mathurin Fradin est garçon meunier à Prévoireau.

En 1858-1860, Jacques Augustin Fourré (Marie Désirée Marsault) foulon

En 1863-1868, Alexandre Richard (Marie Magdeleine Hérault) meunier.

Le **moulin à farine** (cadastre ancien B 256) Vergnaud Pierre a démoli l'antique moulin en 1871, pour le reconstruire en 1874. Ce dernier moulin, dont nous possédons les photographies, a été démoli dans les années 1970. Les meules ont été enterrées sur place.

Le **moulin à foulon** (B 254) était exploité sous la Révolution par les foulonniers Augustin Marcelin et Jacques Moulin. Ce dernier, jeune conscrit refuse la conscription. Il sera, pour un temps, emprisonné à Niort. Au XIX^e siècle, la famille Fouré, père et fils sont foulonniers à Prévoireau. Le moulin à foulon a été démoli en 1882 par Delumeau François.

La maison de Madame Colette Bonnet que nous voyons, à droite sur le cadastre de 1838, possède une cheminée ancienne en granit où nous lisons sur un blason la date de 1590 et les lettres A et C. A cette date, les moulins appartenaient à la famille Charrier, dit seigneurs de Prévoireau. De petite noblesse, cette famille gérait les biens de l'Abbaye du Bois.

* * * * *

Rive droite, un ruisseau descend de Montiboef, route de Vernoux.

- **Montiboef**, « 1149 » Maison noble ayant appartenu à l'abbaye de Fontevrault. Possédait une chapelle de cette époque. Le nom peut venir du norois *budh* qui signifie cabane ou chaumière, en danois *bod*, devient en français au XI^e siècle *bued* ou *buet* que l'on prononçait *beu*, puis *beuf* et même *bœuf*. Montiboef signifie, une chaumière sur la colline.

- **La Cotinière**, « 1404 » Maison noble ayant appartenu à Papin, puis en 1580 à Guy Rochard, verdier du comté (garde chasse) puis à la famille Pidoux. Le nom Cotin vient du latin *jacobus* → Jacques, nom très populaire au moyen âge avec le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. Les diminutifs de *Jacobus* → *jacot* → *jacotin* devenu **cotin**. Champs : du Droguet (textile formé de chanvre et laine) de la Pierrière, de la Fontaine, de l'Etang, du **moulin** ? des Ouches...

- **Les Braudières**, « 1323 » Métairie. Simon de Vernoux donne pour la fondation de l'abbaye de l'Absie, les droits qu'il pouvait prétendre sur un bois dépendant de la bordierie de l'Audebrandier, paroisse de Secondigny. Les Braudières sont nommées dès 1128 sous le nom de Audebrauderia qui est un dérivé de *aude* dont l'origine est le mot allemand *ald* signifiant *vieux* ou *ancien*. Ne pas confondre avec la « Braudière » dont l'origine vient d'un homme nommé Béraud.

Compte tenu de l'ancienneté de ces deux villages, de leur importance et du nom des champs, il devait exister un moulin depuis longtemps disparu.

- **Moulin de Roblin (8°)** diminutif de Robert → Robelot → Robelin ; ou bien désigne la propriété d'un *robin* ou homme de robe. Le moulin devait être confondu avec la Taupelière où existait en 1169, un moulin appartenant à Raoul de Fenioux, qui à cette date donne une partie de la dîme à l'abbaye Cistercienne de l'Absie. Métairie de 50 hectares en 1759.

Le **moulin a foulon** fonctionnait depuis le XIV^e siècle.

En 1802, Jacques Neau, meunier à Roblin.

En 1850, François Neau, meunier.

En 1855, † de Charles Neau, fils de François, marié à Marie Nivault.

Le moulin était situé rive gauche du ruisseau prenant sa source à Montiboef, en sortie d'un bief commençant au village des Ourières. L'arrivée d'eau de faible débit se faisait sur le dessus de la roue, par « coussotte » Le bâtiment du moulin a été récemment restauré, mais sans le mécanisme. Les canaux de circulation d'eau n'existent plus. Le ruisseau, à la sortie de Roblin, rejoint celui de la Reverdière, et alimente le moulin du Chef du Pont.

Madame Royer, l'actuelle propriétaire, nous signale la présence à environ 80 mètres au Nord du moulin, au sommet de l'éperon à l'intersection de la vallée du Thouet et de celle du ruisseau, d'une trace circulaire sur le sol, d'environ 8 mètres de diamètre, visible l'été. Nous voyons aussi ce cercle sur les photos aériennes, peut-être les restes d'un ancien **moulin à vent** ?

* * * * *

Rive droite, un autre ruisseau descend de la Reverdière.

- **Moulin de L'Aumondière, (9°)** *L'oumondrière* et *Laumondrière*. Le nom peut venir du franc *mund*, signifiant protection.

Au XVIII^e siècle une branche de la famille de la Voyrie Sgr du Beugnon est dite Seigneur de Laumondière. Blason de la famille de la Voyrie : « de gueules à 3 coquilles d'argent » Le bâtiment principal possédant un étage, autrefois qualifié de Maison noble, est en 1999, la propriété d'un Anglais.

Champs... de la Croix, de la Cuvette, de l'Etang, du Coteau, de Pougnes, de la Châtaignarde, du Pâtis...

En 1760, Meunier Pierre / Cailleau Marie : Meunier.

En 1834, J. Magloire Fléau et M Radegonde Baudet achètent le moulin.

En 1867, Fléau Honoré / Cantet Marie : Meunier.

En 1874, J. Baptiste Souchet et Françoise Bretonneau achètent le moulin.

En 1879, André Nivaud était propriétaire, le moulin et l'écluse étaient en état de marche. Lahaye Henri / Geindrault Marie et Giraudeau Joseph / Talon Madeleine étaient meuniers à l'Aumondière.

De 1884 à 1891, Babin Célestin était meunier.

En 1897, Baty était patron meunier.

En 1900, Bernard Raphael / Geffard Margu. : Bernard Gédéon / Patarin Yvon.

En 1950, Bernardeau Clovis / Guerin Aline.

Le bief dit « du Petit Breuil » n'existe plus, mais les importants bâtiments sont en bon état. Le canal de sortie passait en bordure de la petite dépendance contenant l'ancien four à pain. Ce canal, dès son départ servait de bief au moulin de la Garonnière.

Madame Tendron qui a exploité avec son mari la ferme, se rappelle en l'an 2.000 avoir vu tourner le moulin durant son enfance (1920 ?)

- **La Bougrie**, 200 mètres au Nord de l'Aumondière. La métairie est au centre d'une cuvette. Champs du **moulin**, de la Fontaine, etc.



- **La Garonnière**, « 1403 » Maison noble, ayant appartenu à la famille du Fontenioux de Vernoux.

La Garonnière avec **Moulin** (10°) est une ancienne métairie fortifiée appartenant au Séminaire de Luçon au moment de sa vente comme Bien National. Le fief portait le nom de *garnerie*, qui en ancien français, désigne un lieu d'anciennes sépultures gauloises. La métairie était associée à la **Mondardière**, dont le lieu est à découvrir.

Sur le cadastre de 1835, nous voyons un parc avec allées d'agrément. Champs... de l'Abreuvoir, de la Barrière, Terrassé, de la Grange...

En 1700, Emereau Mathurin / Bourdin ; Liaigre Pierre / Charron Louis.

En 1750, Cantet Pierre / Clisson ; Baudron Jacques / Rouault Catherine.

En 1785, + Jacques Meunier époux de Louise Sabiron au moulin.

En 1800, Vouhé Pierre / Saunier Marie ; Voisin Louis / Bigot Marie.

En 1850, Collet François / Cantet Marie ; Cantet Pierre / Grellier Monique.

..... Morin Jacques / Petrault M Jeanne ; Neau Jean / Poussard M Renée

En 1858, Jean Naud marié à Marie Poupard, est meunier à la Garonnière.

En 1859, les frères Vouhé, puis Vouhé/Gauthier de la Prévoisière.

En 1900, Bernardeau Victor / Morin Margue ; Roux Jacques / Rossard Rose

..... Sapin Louis / Dubin M Louise ;

En 1950, Bourreau Joseph / Guillou Angélique

Le moulin est en ruine, habité par la végétation. Les murs encore debout, d'environ 20 mètres de longueur, montrent la grande importance du moulin. Le bief dit du petit Breuil a été comblé.

En 1999, le bâtiment principal (avec cave) de la Maison noble est toujours debout, celui de gauche, face à l'ancien parc, semble abandonné aux ronces.

- **La Bramière**, « 1768 » métairie située au-dessus de la Garonnière. Champs de l'étang, du **moulin** ? de la Visulière ?, de l'Humeau (ormeau) de la Boutale (avec des taupes) pré du lavoir.

* * * * *

- **Moulin des Bertières**, (11°) « 1838 » du franc *bert*, signifiant brillant, comme Albert. Le moulin dépendait de l'Albertière, dont il a été séparé par la construction

de la route de Vernoux vers 1835. Sur l'inventaire du préfet Dupin, nous notons un moulin, Lerbertière.

Ce moulin appartient à la famille Patarin depuis de nombreuses générations. En 1950, le moulin existait encore ainsi que le bief en eau. Après fermeture de l'arrivée d'eau, au droit des vannes de l'Albertière, les services de voirie ont comblé l'aqueduc maçonné sous la route de Vernoux, condamnant définitivement le moulin. Il ne reste maintenant que des ruines du bâtiment et du canal de fuite. L'emplacement de la roue à aubes est encore bien visible.

Le nom de Patarin ou Pétorin est celui d'une ancienne secte qui était florissante au Moyen Age dans le Marais, vers 1220. Ces hérétiques croyaient que l'homme avait été créé par le Démon (Raymond Rousseau, « Le peuplement du marais poitevin » et *Eccllesia* de 1933)

En 1856, Pierre Patarin et son épouse, Marie-Jeanne Maupetit meuniers à l'Albertière faisaient partis des notables de Secondigny (10 enfants) leur fille Louise épouse Pierre Martineau de la Séguinière, aïeul d'André Audurier de la Bartière.



- **La Jolinière**, En 1887 la borderie appartenait à Henry Jolly, meunier au « **Grand Moulin** de Secondigny » Champs : long, plat, du Meijen ? Pré de la décharge (eau), du Curé, de la **Carrière**.

* * * * *

.....Retour au Thouet.

Rive Gauche, le ruisseau dit de La Laiterie était formé à partir des sources situées d'une part au nord du Châtelier et d'autre part de La Coltière. En bordure Nord du ruisseau, il existe encore une très belle fontaine en pierres sculptées dépendante de l'ancienne Maison noble du Longeais. Cette fontaine dont nous possédons le relevé pourrait remonter à l'époque Lois XV. Le cadastre de 1838 montre l'existence d'un canal et d'une allée forestière, souvenirs d'une époque pléthorique ! Le ruisseau rejoint le Thouet à la Violette.



- **Le Chef du Pont**, (12°) Le Grand moulin est à la sortie ouest du bourg à l'extrémité de l'ancienne Chaussée barrant la vallée du Thouet pour former l'ancien Grand Etang de Secondigny de 60 hectares. Le mot Chef vient de *caput*, qui signifie tête, source, au début de...

Autrefois, forte activité de tissage et meunerie. Le bief qui suit le tracé ancien de la rive Ouest du grand étang de Secondigny au moyen âge, était alimenté en partie par le Thouet, mais surtout, par le ruisseau descendant de Montiboef et Roblin et par celui venant de la Garonnière et la Bertière..

Le Moulin comprenait deux bâtiments distincts avec chacun une roue alimentée par le dessus. Le bâtiment principal qui comprenait, en annexe, l'habitation du meunier était perpendiculaire au Thouet et au bief d'alimentation. La 2° roue située à l'Ouest en direction de la décharge coté Pilmil a du être abandonné depuis longtemps, M. Largeau le dernier meunier († 2001) n'en a jamais eut connaissance.

En 1853, Pierre Byre (Rose Buffeteau) meunier au grand moulin du bourg

En 1853-1870, † à 59 ans de Pierre René Jolly (Adelaïde Fouchereau), meunier et propriétaire au grand moulin de Secondigny. En 1864, Jacques Blais, meunier.

En 1900, famille Jolly-Vincent.

Rapport sur la **Crue Centenaire**. Le 13 octobre 1912, le rapport des Ponts et Chaussée établit les responsabilités sur l'inondation survenue en 1910, dans la zone habitée comprise dans le triangle entre les routes de Vernoux et de Fenioux.

1° Le ruisseau venant de Pilmil se trouve étranglé par un aqueduc trop petit sous la route de Fenioux.

2° L'arrivée d'eau trop importante occasionnée par la levée non raisonnable en période de crue, des vannes du moulin de Mme veuve Jolly.

Le dernier meunier M Largeau, en plus du moulin, exploitait une petite ferme et un café situé au carrefour des routes du Beugnon et de Vernoux. Pendant la dernière guerre de 1940, les cultivateurs amenaient le matin un sac de blé au moulin et à la sortie de la messe, venaient récupérer leur sac de farine qu'ils portaient ensuite à la boulangerie en échange de pain. Il n'y avait pas de paiement en argent, mais une comptabilité écrite dans un cahier d'écolier, et des transferts de bons de rationnement, les transactions se passant au café du coin.

En janvier 1988 (photo) la famille Donatien rachète l'ancien moulin laissé à l'abandon depuis plusieurs décennies et restaure les bâtiments.



Vers 1990 l'ébée ou bief alimentant le moulin, a été curé depuis le ruisseau venant de la Garonnière. En aval, coté Pilmil, le bief d'évacuation a été busé jusqu'à la route de Vernoux, puis le lavoir de la route de Fenioux restauré.

Le grand étang de 60 hectares déjà nommé vers 1068 à l'époque de la construction de l'église Sainte-Eulalie a connu une seconde phase de construction vers 1205, à l'époque de la construction des fortifications du bourg. Il est asséché en 1579 et

transformé en prairies en vue d'augmenter le nombre de gros bestiaux, nécessaires aux métairies qui se forment, en particulier au Nord du Thouet.

Le moulin du Chef du Pont est situé en amont et en contrebas de la chaussée du Grand étang, ce qui permet, avec certitude de dater la construction après l'assèchement de 1579.

Ce moulin a, peut-être été construit dès 1580, pour remplacer le grand moulin de Secondigny, situé sans doute à la Bertrandièrre. Ce dernier moulin a été transformé en maison bourgeoise à cette date comme le montrent les dates 1586, figurants sur les blasons des cheminées et portes.

* * * * *

Rive droite, un autre ruisseau descend à l'Ouest de la route de Fenioux.

- **La Chaulerie** ou Cholerie, ancienne ferme fortifiée, vient de *cal*, chaux, exploitation d'un four à chaux. La chaux produite était une chaux hydraulique contenant environ 35% d'argile, de bonne qualité pour la construction, mais de peu de valeur pour l'amendement des cultures. Après abandon du four, l'activité s'est portée vers 1860, sur la tuilerie, dont l'activité cessera dans les années 1970. Famille Ferrand.

Le ruisseau naît dans l'ancienne carrière, descend vers le Nord, en souterrain pour ressortir en amont des Petites Garonnières. Voir la belle photo de la tuilerie dans le livre de Jean Audebrand sur les cartes postales anciennes.

Champs : du Pairet (*contenant des pierres*) de la Barelrière, de la Fontaine, de la Terre Mègre (*maigre*)

- **Pilmil**, (*pil + mil*) avec le Chef du Pont, village important à l'Ouest de la chaussée. Le millet était la céréale la plus cultivée au moyen âge, consommé soit en bouillie, soit en galette. Le millet était écrasé (pilé) dans des mortiers en bois ou en pierre.

Le ruisseau descendant de la Chaulerie était partagé en « routoirs » sortes de petits canaux où en octobre étaient mis à rouir le chanvre alimentant les métiers à tisser du Chef du Pont. Belle croix en granit récemment restaurée.

Sur le cadastre, ne figure qu'une seule maison au bord du ruisseau.

* * * * *

..... **Le ruisseau rejoint le Thouet en traversant un beau lavoir construit en 1898 (page de couverture) à gauche, en bordure de la route de Fenioux.**

Sur le pont situé sur la chaussée reliant le bourg de Secondigny au Chef du pont, Marcel Boutin a installé au début du XX^e siècle, une minoterie fonctionnant au charbon, maintenant arrêtée. A peu de distance existait la maison de la Croix blanche, peut-être Maison de Charité tenue par les Hospitaliers, peut-être relais pour les pèlerins de Compostelle, traversant la Gâtine (Marie-Louise Fracart)

Le ruisseau descendant d'une part de la « Galucherie » et d'autre part de l'ancienne maison noble de « la Vergne » passe sous la place de la mairie et du parking de Super U, a été canalisé avant la construction halles. en 1840, des

Le ru par une source située la sacristie a été dans un aqueduc en longeant les anciennes



alimenté près de aménagé pierre,

murailles du renclos pour rejoindre le Thouet dans la rue du Bosquet. L'alambic était installé devant le lavoir.

Autrefois en aval du lavoir existait le Gué de la Pierre, qui reliait pour les piétons la Maison noble de la Mosnerie au bourg.

* * * * *

Traversée de Secondigny. Mais où donc était le Grand Moulin à deux roues, qui existait encore en 1779, bien après la suppression du grand étang en 1579, peut-être celui du Chef du Pont.

- Moulins de Secondigny (13°)

L'existence d'un moulin est confirmée et définie dans la prisée de 1460, à l'occasion du transfert de propriété de la Gâtine de la famille des Parthenay-Larchevêque, à Dunois. Il devait se situer au nord du renclos, face à la propriété actuelle de Pierre Julliot. Ce moulin était alimenté à partir d'un étang s'étendant de la Vergne à la Galucherie, à l'emplacement de l'actuelle place de la Mairie.

- **La Vergne**, « 1447 » fief fortifié, existait au XIV^e siècle, nom gaulois *vernos*, signifiant aulne. Il existait une chapelle voûtée proche du puits au centre de la cour. Il existe aussi depuis longtemps un étang, qui laisse présumer de la présence d'un moulin.

Champs : de : la Croix blanche, la Chésière (*cabane*) de la Doue (*trou d'eau ou mare*), du Bois.

- **La Bertrandièrre**, partie sud du bourg en bordure de Thouet, peut-être y avait-il un moulin très ancien, remplacé vers 1580 par celui du Chef du Pont. La tour du mur d'enceinte du bourg qui se trouvait proche est dite Tour du Moulin dans l'inventaire de 1460.

En 1622, Pierre Chaigneau seigneur de la Bertrandièrre est greffier du comté de Secondigny.

En 1700, Jacques Rossegand notaire royal et son épouse Marie-Victoire Julliot, habitent la Bertrandièrre. Le 28 juillet 1742, un parent, Charles Bisson décède à la Bertrandièrre. Le 4 mai 1764 René Giboreau Seigneur de la Rousselière achète la borderie de la Bertrandièrre. Il était le beau-frère de Charles-Gabriel Pidoux Sgr de la Mosnerie.



Un examen rapide montre que la Bertrandière est l'une des plus anciennes maisons de Secondigny. Perpendiculaire au Thouet, la partie basse qui semble la plus ancienne, peut-être du XV^e siècle, pouvait être la maison d'un meunier. Le moulin qui n'existe plus se serait situé à la place du lavoir actuel. Le système de vannage du barrage qui permettait de maintenir un niveau d'eau élevé pour les lavoirs et abreuver les animaux, est détruit par la rouille.



Dans le jardin, du côté de la route de Niort, existe une fontaine aménagée en pierres maçonnées sculptées, et un beau lavoir, avec cresson et grenouilles.

* * * * *

Rive droite, en bordure de la route de Champdeniers, un ruisseau descend de la Gouinière et la Pauvrelière, via l'Aumônerie.

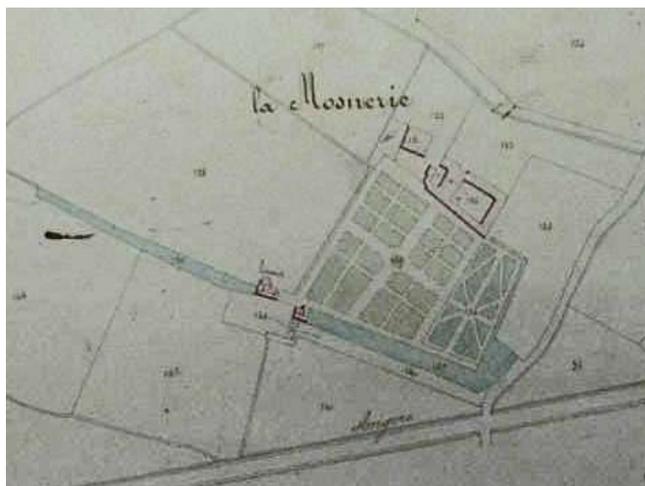
- **L'Aumônerie**, « 1349 » Le nom en était Mosnerie jusqu'à la fin du siècle dernier. Contrairement à ce qu'il en paraît, et qui a été envisagé, rien ne prouve que cette maison noble était une maison de charité, habitée par des religieux chargés de distribuer l'aumône. A la lecture des nombreux livres d'histoire locale, des archives de la mairie, enfin des documents manuscrits de la famille Pidoux, nous ne voyons pas trace d'une Aumônerie (voir le manuel sur les fiefs)

Le Moulin (14^e) dont les ruines sont visibles, est à l'Est, sur le grand canal. Son service se faisait par une allée, bordée d'arbres, à l'Est du canal. En plus de moudre les céréales, le moulin entraînait une pompe qui alimentait, un bassin avec jet d'eau et un réseau d'arrosage pour le potager situé entre la Maison noble et le Canal.

Le moulin dont le mécanisme était en bois, a été détruit par la chute d'un arbre, il y a environ 50 ans vers 1950.

La famille Pidoux a joué un rôle important pour la commune de 1750 à 1850. Elle possédait, en plus de son propre moulin, celui des Effres et la ferme de la Gouinière dont dépendait le moulin à vent de Monraine.

Le ruisseau alimentant le moulin vient d'une part de la sortie de l'étang de la Gouinière et d'autre part d'un ruisseau en bas de la Pauvrelière. Depuis les années 1980, le Canal de la Mosnerie n'est plus alimenté.



La Pauvrelière, Dans le fond de la vallée, à environ 100 mètres au Nord des maisons, en face du bois de la Gouinière, existe une fontaine dite de Saint Antoine qui d'après la légende orale, possédait une eau dotée du pouvoir de guérir de tous les maux. Les personnes en mauvaise santé venaient y prendre de l'eau, sans oublier d'y jeter une petite pièce de monnaie.

La fontaine figure sur l'ancien plan cadastral établi en 1830 pour la construction de la route stratégique de Niort. En sortie de fontaine existe un ancien lavoir, propriété de la famille Verdon.

* * * * *

- **Monraine, Moulin à Vent**, *Montrayne* en 1351 (Archive de la Vienne, Fontaine le Comte, 30). La présence est aussi signalée dans l'inventaire du préfet Dupin 1800. Sur la hauteur, le champ dit de l'Ormeau porte aussi le nom de Monraine ; et le chemin rural à l'est de la carrière, portait celui de Chemin du moulin. Du moulin, il ne reste que l'ancien puits !

En 1795-1800, Louis Ricochon est meunier.

En 1857, Jean Cantet (Marie Gory), meunier au moulin à vent (?)

Maurice Poignat dans le Pays de Gâtine rapporte : « Un groupe de républicains se présenta au château de Pont-Jarno, des Groseillers avec le dessein d'y brûler, comme ils l'avaient fait ailleurs, les parchemins et autres chartes datant de l'Ancien Régime. Le Seigneur Janvre de Pont-Jarno avant d'aller combattre à l'armée des Princes, avait confié son jeune fils au maire-syndic des Groseillers, Pierre Ricochon. Ce dernier, prévenu de l'arrivée prochaine des révolutionnaires, s'empressa d'aller conduire le jeune homme en lieu sûr, à Secondigny. Il emporta chez lui, les archives et les cacha...dans la roue du moulin à vent de Monraine »

Le chemin de la **Quibrochette** reliait la Cholerie puis, la borderie de la Maison neuve au pied du moulin à vent, au moulin des Effres en traversant la route actuelle de Champdeniers (souterrain sur la gauche) Quibrochette = qui pique.

* * * * *

... Le ruisseau de la Gouinière rejoint le Thouet en amont du lac des Effres.

Rive gauche, en aval de la chaussée, un ru descendait de la Fontaine du Curé, à la Charmille, coté Ouest du chemin des Effres, du lavoir de l'Ingremalière et de celui du

Pâtis froid. Ce dernier lavoire était lui-même alimenté à partir des douves de la maison noble de la Braudière ; elles-mêmes alimentées par le trop plein d'un étang de l'Augerie ...

- **Moulin de la Braudière (15°)** pouvait se situer en amont de l'arrivée d'eau venant de l'Augerie et alimentant les douves. Pour l'histoire du manoir, voir le manuel sur les fiefs. L'ensemble des canaux, douves et pièces d'eau qui entouraient la maison est très complexe et ne peut s'expliquer qu'à la vue du cadastre de 1835.

* * * * *

- **Moulins des Effres (16°)** « 1384 », ancien petit **Moulin** en bordure du Thoué, en dessous de la Chaussée du Lac, coté sud. Effres vient de l'altération d'*orfraie* devenue effraie, chouette traduisant un sentiment de peur.

En 1794-1817, Louis Moulin °1775 était meunier aux Effres.

En 1855-1856, Pierre Moine, meunier.

En 1859 René Thomas et Françoise Marsaud, meuniers.

En 1920, Rambaud Antonin, meunier et Bellec Augustine.

Le moulin n'existe plus, reste les maçonneries du bief et les canaux de trop-plein et sorties, avec position de la roue. Le moulin est transformé en parking.



En 1976, 13 juin. Inauguration du plan d'eau des Effres de 10 hectares et de la base de loisirs.

- **La Saunerie**, autrefois *Sonnerie*, la rumeur y voit un ancien moulin. Le mot *Sonnerie* désignerait un meunier produisant beaucoup de son et peu de farine ! Mais où était ce moulin ? Rien ne prouve son existence.

- **Le Pin**, très près, à l'Est de la Saunerie.

Champs des Brusses, du Pâtis, de la Ravrie, du **Moulin**, de l'**Étang perdu**... Ces derniers champs indiquent la présence d'un moulin disparu vers 1700, sur le ruisseau descendant de la Bodillonnière. L'emplacement d'une chaussée est visible

L'ancien étang et son moulin se situaient entre Le Pin et La Grue d'Allonne

1673, 15 novembre, Arrentement consenti par René Darrot, chevalier, Sgr de la Boutrochère, à Julien Pié et à Nicolas Coullay, marchands, de l'étang de la Grue, contenant 15 boisselées, depuis 6 à 7 ans en pacage, tenant aux terres de la Pinferrière et au grand chemin de Secondigny à Allonne, sur lequel est la chaussée dudit étang, y compris tous droits de chaussée, bourolles, etc. moyennant la rente foncière de 50 livres, de 6 chapons, de 6 poulets, et la charge de payer les devoirs jusqu'à concurrence de 2 sous par an ; Archive de la Barre, B 595, 14 pièces.

1684, 22 juin, Hommage fait sous toutes réserves au comte de Secondigny, par Julien Pié, à foi et hommage lige, à devoir de rachat quand le cas y advient, pour l'étang de La Grue, contenant 7 à 8 journaux d'hommes faucheurs ; ledit Pié déclare qu'il ne doit payer aucun devoir, attendu que c'est le premier hommage.

* * * * *

- **Moulin de Frécul** (17°), ténement de *Frescu* en 1500, puis *Freceil*. Le nom peut venir du latin *forum*, tribunal, déformé en, Fréjus ; ou bien plus moderne de *pré* + *cul* qui signifierait alors le bout du pré.



Au début du XX° siècle, le propriétaire Jules Moulin avait installé une dynamo en sortie du **Moulin** encore en activité ; Il était ainsi, le premier habitant de Secondigny à profiter de l'électricité. Le soir il balayait avec un projecteur, les abords du Thouet pour surprendre les pêcheurs d'écrevisses.

Le moulin était un moulin à foulon aussi dit, à marteaux, destiné à resserrer les fibres textiles.

En 1700, Guion Jacques est meunier à Frécul, suivi de Boyer Pierre.

En 1850, Vouhé Jacques / Touraine Madeleine ; Fourré Alexis / Vouhé Rose
..... Cosseau Joseph / Mérisse Henriette puis leur fils Joseph.

En 1900, Chauvet Jean Parthenay Julienne et 7 enfants. Bonnet Jean / Brem
..... Moulin Jules / Gallot M Thérèse ; Bonnet Eugène / Brémaud Ang
..... Moulin Joseph / Garcis Marthe

En 1877, les sieurs Tousseau et Herissé étaient **foulonniers à Frécul**.

Notons sur le cadastre le nom de Tannerie désignant le jardin, et la cour, ce qui laisse à penser qu'à Frécul, il y avait aussi une tannerie.

Le Moulin a été détruit.

Maison familiale agricole depuis 40 ans, transformée depuis en Ecole d'Agriculture gérée par le Conseil Général, Maison Familiale Rurale. 115 élèves en 2006.

* * * * *

A partir de Frécul, la rive droite du Thouet est de la commune d'Allonne
Rive droite, en amont du pont, route d'Allonne, un ruisseau important descend de la Geffretière et de la Frémaudière, traverse la route de Champdeniers et sert de limite entre les communes de Secondigny et d'Allonne.

- **Thouet**, Moulin important en bon état, sur la commune d'Allonne.



En 1853, François Boutin, meunier au moulin de Thoué.

Rive droite, un ruisseau important descend d'Allonne, une partie est dite : Ruisseau des Rousselières, l'autre ruisseau du Chaseau (de casa, maison)

* * * * *

..... **Retour au Thouet, rive gauche (Secondigny)**

- **Moulin de Battreau (18°)**, aussi Bastreau et Bapreau. L'origine du mot vient du latin *battere*, frapper dans le sens technique de fabriquer, soit par exemple de la monnaie, de l'or et pourquoi pas des *bâts*, équipement en bois, pour porter des fardeaux.

Par analogie, nous notons dans Bélisaire Ledain, l'historique du moulin de Battreau, St-Martin à St-Maixent, dont l'écriture varie suivant les époques ; 1269 Molendini Batireau ; 1296 Batera ; 1522 Bapreau ; 1561 Battreau et 1880 Battreau.

Le Moulin porte le nom de « Barre » sur la carte de Cassini. La « Barre » était un ténement dépendant de la Mortière, au Nord du Moulin



En 1800, Pierre Blais puis son gendre Boutin François meuniers à Battreau.
 En 1806, Pierre Blais, meunier † à 53 ans. Son fils Pierre le remplace.
 En 1852, Miault, meunier à Battreau.
 En 1854, Jacques Verger (Jeanne Texier), meunier propriétaire, aussi en 1876.
 En 1877, Verger/Sabourin, meunier au Tallud.
 En 1878, Jacques Verger qui vend le moulin en 1882.
 En 1886, Baschard Maximilien notaire achète le moulin, le revend en 1904.
 En 1886, Verger Firmin est meunier à Battreau.
 En 1908, Poinot Pierre meunier et Billaud Germanie.
 En 1922, décès de Babin François meunier marié à Jean Marie Célestine.
 En 1927 et 1949, Papet Alphonse / Papet M. Anastasie et Papet Constant /
 Poussard Marie Anastasie

La chaussée du **Moulin** (vide de son mécanisme), a été restaurée en 1996 par Mademoiselle Chapalan aidée par la DDA. Melle Marie Christine Chapalan propriétaire depuis 1986 est présidente de l'Association de sauvegarde des moulins des Deux-Sèvres.

Battreau est le 1^o moulin sur le Thouet, directement sur la rivière. Le débit de la rivière est suffisant pour se passer de la réserve d'eau d'un bief.

Une petite fontaine sur le coté de la maison, a conservé son habillage en granit



En sortie du moulin de Battreau, le Thouet quitte la commune de Secondigny pour pénétrer dans celle d'Azay-sur-Thouet. La rive droite de la rivière est sur Allonne.

* * * * *

Patentes (impôts) liste de 1801,

La Cosse, Jolly Pierre, meunier - 20 francs.
 La Martinière, Beudet Jean, meunier - 20 frs.
 La Touche, Meunier François, meunier - 15.
 Le Grand Moulin, Layaye Louis, meunier - 25.
 L'Herbertière, Patarin Pierre, meunier - 20.
 La Garonnière, Voy (Vouhé) Louis, meunier - 20.
 Les Effres, Boutin Louis, meunier - 25.
 Battreau, Blais Pierre, meunier - 25.
 Robelin, Neau Jacques, meunier - 20
 Prévoireau, Moulin Jacques, foulonnier dégraisseur d'étoffe - 30.
 Moulin à vent, Paillat – 6 frs.

Cette liste permet de donner un aperçu de l'importance des moulins, en comparaison, les cabaretiers payaient entre 20 à 30 francs ; les tisserands, cordonniers, maçons, charpentiers, 5 francs ; le notaire et le médecin, comme le boulanger, 15 francs.

* * * * *

Résumé des Moulins de Secondigny

1° Moulins à eau

- 1° - La Cosse **Bâtiment** (La Vignère) route de Vernoux (Dupin)
- 2° - Riollant † (La Baubrie) ---
- 3° - La Martinière † --- (Dupin)
- 4° - Brault, † ruine visible ouest, route de Neuvy-Bouin
- 5° - La Petitière, † le moulin Mouton ---
- 6° - Moulin de la Touche Guibert, **Bâtiment+ bief** ---
- 7° - Prévoireau, 2 † foulon et farine détruits (Dupin)
- 8° - Robelin, **Bâtiment** ruisseau de Montiboef, (Dupin)
- 9° - L'Aumondière, † **Bâtiment** route du Beugnon
- 10° - La Garonnière, † ruine visible --- (Dupin)
- 11° - Les Bertières, † ruine visible route de Vernoux (Dupin)
- 12° - Le Chef du Pont, Bâtiment + bief** sur le Thouet
- Moulin au Moyen Age coté Nord du « renclos » †
- 13° - Grand Moulin de Secondigny † (Bâtiment Bertrandière ?) (Dupin)
- 14° - L'Aumônerie, † ruine, ru de la Gouinière, route de Champdeniers
- 15° - La Braudière, † au nord du collège « la Charmille »
- 16° - Les Effres, † **bief** en sortie du lac (Dupin)
- 17° - Frécul, † **bief** route d'Allonne, route d'Allonne (Dupin)
- 18° - Battreau, **Bâtiment + bief**, route d'Azay (Dupin)

2° Moulins à vent

- 1° - de Monraine, † route de Fenioux. Bélisaire Ledain et Dupin.
- 2° - des Tourelles, † toponymie, route de Saint-Aubin ?
- 3° - de Robelin, †, traces sur le sol ?

† = détruit ou ruine avancée : **Bât** = bâtiment en état : **bief** = en état : **OK** = complet 0

* * * * *

Archives de Niort. Service de l'Hydraulique.

SC 8747, Moulins de Prévoireau, Brault. SC 8818/23, Moulin de la Cosse.
SC 8767, Moulins de l'Aubertière, le Palais. SC 8773, Moulins de Frécul, le Chef du Pont.

* * * * *

Glossaire,

Banlieue, nom du droit féodal composé de ban + lieue. Espace d'une lieue sur lequel s'exerce l'autorité du seigneur (ban) Nous notons dans la Coutume du Comté et Pays de Poitou, édition de 1683 « ...*oultre lesdits Droits dépendans de Jurisdiction basse, si celui qui a ladite basse juidiction, a en icelle Hommages roturiers, couchans et levans roturierement, et il a, moulant a son domaine dedans la banlieue, il peut lesdits Hommes contraindre de moudre leurs bleds à sondit moulin, et en prendre pour luy ou son meunier, le profit que en tel cas l'on a accoutumé de prendre au Pays ...* »

Boisseau tiercier, « ... *Le droit de moulage que peuvent prendre les Meuniers tel que quand on leur baille bled net et curé, ils doivent rendre pour un boisseau de bled raz, un boisseau comble de farine, caché et pressé avec les deux mains mises en croix et de rechef comble... Le boisseau doit avoir de parfond, le tiers de son large et l'oultre doit retenir le Meunier...* »

Bluter, séparer la farine du son, à l'aide de tamis.

Boulangier, le pain avait, au moyen âge, la forme d'une boule. Le meunier était souvent aussi boulangier. Chaque moulin à farine possède son four à pain.

Chasseron, patron meunier qui assure la *chasse* à la clientèle, prélève une partie du grain pour les frais de mouture, assure le transport, grain et farine, par les *chemins des meuniers*.

Egée, bief aménagé sur environ 500 mètres, pour amener l'eau au moulin. Bief vient du gaulois *bedu* signifiant canal ; écrit *bevzt* et *rebetz* au moyen âge. L'égée servait de réserve d'eau, dans le cas des ruisseaux à faible débit, et aussi de bassin, pour dégraisser la laine ou stocker les bois d'œuvre à l'abri des insectes.

Meunier, du latin *molinarus* qui a donné : *mosnerie, monnerie, monier*.

Minage, droit perçu par le seigneur sur l'achat des céréales. Le seigneur fournit la *mine* ou mesure, suivant les normes du boisseau ducal, soit 11 litres 40 centilitres

Mosdura, droit féodal de moudre le grain.

Moulin, le nom apparaît au XII^e siècle, dérivé du latin tardif *molinum*.

Moulin à chevaux, ce type de moulin dont la meule tournante était actionnée par un manège de chevaux, existait à l'intérieur des grandes villes. Il était plus facile de transporter du blé en grain que de la farine.

Moulin à noix. Il en existait un à la Mosnerie. Il s'agissait d'un caniveau circulaire en granit. Un cheval tournait en rond à l'extérieur pour entraîner une meule qui écrasait des noix pour en extraire de l'huile. Il s'agissait d'une noria.

Son, est dérivé de *secundus*, qui apparaît aussi au XII^e siècle pour désigner la seconde partie après tamisage.

Tan, écorce de chêne réduit en poudre par des maillets actionnés en sortie de l'arbre de la roue des moulins. Le tan acide était utilisé dans les tanneries pour dégraisser les peaux de vaches.

Tonnelle, mot venant du Gaulois désignant un tertre naturel, tel qu'on l'utilisait pour construire un moulin à vent. Les moulins à vent sont appelés *tonnelles* par métaphore. La tonnelle désignait la tour en maçonnerie supportant le mécanisme.

* * * * *

Chronologie Historique

Pour l'an 1.000, les historiens estiment la population de la France, y compris les Pays-Bas à environ 6 millions d'habitants et le nombre de moulins à eau, supérieurs à 50.000 ; soit un moulin pour environ 120 habitants.

Ces nombreux moulins n'étaient pas utilisés uniquement à broyer les céréales, pour en récolter la farine, mais aussi pour :

- Ecraser des noix pour extraire de l'huile.
- Fouler les étoffes pour les assouplir et resserrer les fibres.
- Ecraser l'écorce pour en extraire le tan, utile pour traiter les peaux
- Ecraser le minerai et battre le fer vers l'an 1200, avec des martinets mus par les premiers arbres à came.

Les premiers moulins qui nécessitaient des investissements importants étaient la propriété des seigneurs qui d'ailleurs s'en conservaient l'exclusivité. Pour rentrer dans leurs fonds, ils en retiraient des revenus sous formes de « bans » ou obligations d'usage, « moulin banal, four banal, pressoir banal, etc.. » Le seigneur pour préserver l'utilisation exclusive de son moulin, confisquait les meules à bras des paysans.

Au moyen âge, le meunier était un personnage important, avec dit-on des pouvoirs occultes et dont l'honnêteté était parfois mise en doute. Le meunier âpre au gain et riche du blé extorqué, et la belle meunière aux moeurs légères, disponible pendant que son mari surveille ses meules et que le paysan attend la farine, sont des personnages bien connus du monde rural (Robert Delort)

- **1119** Guillaume l'Archevêque donne au prieuré de Parthenay-le-Vieux, le droit de pêche dans le Thoué, depuis le pont de Parthenay-le-Vieux, jusqu'à Secondigny.

- **1121** Empéria, la veuve de Simon II^e seigneur de Parthenay, donne la moitié des revenus des **moulins de Secondigny** à l'abbesse de Fontevraud. L'acte fut ratifié à Bressuire par le seigneur de Parthenay, en présence de Jean de Beaumont, d'Olivier de Parthenay, de Brient Chabot, Guérin des Roches. Sur le monopole des droits de pêche du seigneur de Parthenay, vérifier dans les archives de Haute-Loire 1 H 185, n°2 et 3, cartulaire de Cormery...

- **1123** Les autres moitiés de ces moulins ont été données à la même abbaye, par Raoul de Taunay, fils de Gueldin seigneur de Parthenay et cousin de Simon II. Nous lisons à ce sujet dans le grand Cartulaire de Fontevraud dans la charte numéro 770 :

« Nous lisons que le jeûne vaut beaucoup réuni à l'aumône, c'est pourquoi il faut faire l'aumône à ceux qui jeûnent. Ayant donc confiance dans cette largesse de l'aumône, moi, Raoul de Taunay, pour la Rédemption de mon âme et celle de mes parents ainsi que le salut commun de tous les vivants et le repos des morts, je donne et cède à l'église de Fontevraud la moitié des Moulins de Secondigny avec l'assentiment de mon frère Simon ». Sont témoins de ce don : Guillaume Alleaume, archidiacre ; Guillaume de Mirebeau ; Guillaume des Pineaux ; Geoffroy Gilbert ; Rainaud le Bouvier. Fait à Fontevraud, Louis étant roi de France ; Guillaume, duc d'Aquitaine et Guillaume, évêque.

- **1130** Guillaume l'Archevêque donne à la nouvelle abbaye de l'Absie, la dîme des moulins de Secondigny (Bélisaire Ledain). Confirmation faite en 1169, un bourgeois, Pierre Malardeau est chargé à Secondigny, d'assurer les droits de l'abbaye.

Pendant de nombreuses années, les revenus des biens donnés aux abbayes font l'objet de nombreux différends entre les abbayes. Le problème était de définir si les dons étaient éternels ou seulement valable du vivant du donateur.

Les rivières et les étangs étaient la propriété exclusive des nobles et en particulier du seigneur de Parthenay, mais on peut concevoir que les paysans aient le droit

de pêcher dans tous les petits ruisseaux qui coulaient de toutes parts de la vallée du Thouet, ajoutant ainsi quelque agrément à leur régime austère.

- **1150** Nous notons dans le Cartulaire de l'abbaye de Cormery pages 90-93, que le droit de pêche, « *piscatio* » et « *piscatura* », est donné par les seigneurs, aux ordres monastiques mais se trouve, hors de portée des paysans ordinaires. (...) *dedit quoque licentiam piscandi in flumine Trato apud Parteniacum et in stagno apud Secundiniacum unum piscatorem ad usum monachorum* (...)

- **1200** Parmi les innombrables possessions de l'abbaye de l'Absie, nous notons la propriété de 14 moulins, mais nous n'arrivons pas à localiser ceux pouvant exister sur le Thouet.

- **1240** Guillaume L'Archevêque se dépouille d'une partie de ses droits de suzeraineté en faveur de l'Abbaye du Bois d'Allonne sur beaucoup de domaines voisins; l'Airière, la Branconnière, la vieille Pizonnière, l'Ogerie, la Molière, la Begetière, l'Izambardière, la Urgaudière, la Binière, la Fustièrre, Beaupui, la Verdoisière, la Joufrère, les moulins de la Coudre et d'Azay (Bélisaire Ledain page 108).

- **1460** Inventaire des biens de Dunois, Jean bâtard d'Orléans, suivant Bélisaire Ledain. Nous relevons « *Prisée de Secondigny ung pand de mur de longueur XX toyses...se tient dunt bout à leglise dudit lieu de l'autre bout au portal des moulins....* » Ce texte situe les moulins de Secondigny, au nord du renclos dans la cour du n°16 rue de la Vendée (Pierre Julliot). Cet emplacement a retenu l'attention, des historiens locaux G. Brillaud et Louis Merle, au début de notre siècle.

- **1478 -1479**, pluies intenses durant tout l'hiver, amenant des inondations.

- **1577**, dans les inventaires de Maurice Poignat, nous notons l'existence de plusieurs carrières de pierre meulière, maintenant fermées, au village de « Geay », paroisse de Souvigné au sud de Saint-Maixent. Un document des archives des Deux-Sèvres indique qu'en 1577, Jean Billaud *chaillocheur* à Souvigné, paroisse de Sainte-Eanne, fournit moyennant 80 livres une meule tirée de la carrière du village de Geay, pour le moulin de Parthenay (Maurice Poignat) A Secondigny, les meules venaient de pierres extraites sous la Chaulerie. Ces pierres constituées de calcaire siliceux étaient très résistantes au frottement.

- **1579** Le grand étang de Secondigny de 60 hectares est asséché pour être transformé en grasses prairies partagées entre les nouvelles métairies (archives de Monaco, T 1350, baronnie de Secondigny)

Pourtant, le moulin est signalé en état de fonctionnement après cette date, ce qui semble exclure sa présence autours du renclos, dont les douves devaient se trouver à sec ! Ce fait laisse à penser qu'il serait à La Bertrandière ou au Chef du Pont.

- **1582**, dans la nuit du 8 au 9 novembre, le Thouet sortit de son lit et causa sur tout son parcours les plus grands désastres. A Parthenay, les ponts de Saint-Paul et de Saint-Jacques furent emportés, les deux faubourgs en partie submergés et presque tous les moulins et toutes les maisons situés sur le bord de rivière entièrement renversés par le courant. Plusieurs personnes, surprises par le débordement, trouvèrent la mort dans les eaux. (Journal de Michel le Riche, Bélisaire Ledain page 237)

- **1698**, le Roi Louis XIV supprime la Gruerie de Parthenay et crée la Maîtrise des Eaux et Forêts. La Gâtine est rattachée au centre de Fontenay-le Comte. Nous notons dans cet Edit, que la gestion des rivières et des forêts est liée, sans doute pour le transport des bois, par flottage, en direction de Rochefort et la Rochelle.

- **1732**, le roi accepte le projet de lier par un canal les rivières : la Vendée, la Sèvre Nantaise et le Thouet. L'étude lancée par le Seigneur d'Arcemalle restera sans suite.

- **1750**, si les droits de chasse des seigneurs sont toujours d'actualité, les droits de pêche dans le Thouet, tombent en désuétude. Il en est de même pour le droit banal de four (boulangerie). La famille Darot Sgr de La Petitière possédait le droit de pêche du Thouet, de La Cosse à Brault et de Frécul à Thouet.

- **1770**, en septembre, l'inondation du siècle, a détruit des moulins à Parthenay et à Saint-Loup sur Thouet.

- **1785**, Nous lisons dans les Affiches du Poitou du 26 novembre qu'il y a dans les coteaux de Chaunay, canton de Melles, plusieurs carrières d'où l'on tire des pierres pour faire des meules de moulins. Léo Desairve les décrit comme très larges et de mauvaises qualités.

- **1787**, en novembre, l'Assemblée municipale de Parthenay, charge sa commission d'étudier le projet de rendre navigable le Thouet de Parthenay à la Loire.

- **1780**, Nous lisons dans le livre de Bélisaire Ledain «La Gâtine Historique et Monumentale » page 314 : « Inventaire des biens du Comte d'Artois par René Mercier et François de Montenay... *les gros murs de ville existaient encore. Le pont de Secondigny et le moulin banal étaient en bon état...* » les pièces originales ont été remises à l'étude de Maître Bernard, archives de la Vienne ; série C.2, 191 - aussi dans la série C sous les numéros 493-501 et 502 Aveux rendus au roi pour son château de Secondigny et Inventaires des titres conservés au château de Secondigny. Archives nationales, série R1. Papiers des Princes. Comte d'Artois. N° 205-206-207-234

* * * * *

Moulins en fonctionnement en 1897.

Secondigny :

L'Aumondière, M Baty.

Le Grand Moulin, M Joly A.

La Touche-Guibert, M Joly A. fils.

Prévoireau M Neau.

Roblin, M Niveau.

Batreau M Poinot.

Les Effres, M Rambaud.

La Garonnière, M Vouhé.

* * * * *

Allonne :

Braud à l'Ogerie.

Jaulin à Thouet.

Niveau à l'Aubertière.

* * * * *

- Familles de meuniers entre 1700 et 1850 :

| | | | |
|-----------------------|--------------------------|-----------------------|----------------------------|
| - Louis Ricochon..... | - Monraine à vent | - Pierre Loubeau 1700 | - la Touche-Guibert |
|-----------------------|--------------------------|-----------------------|----------------------------|

| | | | |
|-------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| - Denis Jarriau 1640.. | - la Cosse | - Louis Verger..... | - --- |
| - August Marcelin.... | - --- | - Joseph Gallard 1820 | - --- |
| - Branchu 1680..... | - --- | - Alexandre Jolly 1860 | - --- |
| - Auguste Moulin 1835 | - --- | - Grolleau 1670..... | - Prévoireau foulon. |
| - François Jaulin 1850. | - --- | - Louis Guesdon 1735 | - --- moulinier |
| - Jacques Giraud 1690 | - la Martinière | - Jacques Moulin 1780 | - --- foulon |
| - Jean Maulevrier 1700 | - --- | - Franç Delumeau | - --- foulon |
| - Jean Gauthier 1730.. | - --- | 1805 | - --- foulon |
| - Jacq. Palissier 1865 | - --- | - Franç. Nivault 1825 | - --- farinier |
| | | - Antoine Nivault 1850 | - --- |
| - Jean Jarriau 1675.... | - Roblin | - Pierre Fourré 1855... | - --- farinier |
| - Charles Neau 1825. | - --- | - Alex. Richard 1875.. | - --- farinier |
| - Pierre Loubeau 1705 | - la Rebertière | - Jacques Neau..... | - Chef du Pont |
| - Pierre Patarin 1790. | - --- | - Guyon Jacques 1675 | - --- |
| - Pierre Patarin 1810. | - l'Elbertière | - Gauthier 1740..... | - --- |
| - Pierre Patarin 1850. | - --- | - Guillemet Jean 1770. | - --- |
| - Jean Desnoue 1865. | - --- | - Louis Jolly 1820..... | - --- |
| - Jacques Poinot..... | - l'Aubertière | - Pierre Jolly 1830..... | - --- |
| | | - Jacques Blais 1850... | - les Effres |
| - Math. Emereau 1675 | - la Garonnière | - Jean Boutin 1770... | - --- |
| - Pierre Liaigre 1710. | - --- | - François Jaulin 1820 | - --- |
| - Jean Naud 1815..... | - --- | - Pierre Boutin 1830. | - --- |
| - Pierre Moine 1855.. | - --- | - P. Moine 1855..... | - --- |
| - Hyacinthe Naud 1870 | - --- | - Jacques Forestier... | - Frécul foulonnier |
| | | - Jacques Guyon 1675 | - --- |
| - Jacques Baron 1820. | - Moulin des Prés | - Jacques Guion 1700 | - Batreau |
| | | - Jacques Verger 1855 | - --- |
| | | - Louis Blais..... | |

Nous voyons les familles de meuniers se marier entre elles, les noms de famille passants d'un moulin à l'autre.

Les dernières familles de meuniers connues sont : Tousseau et Hérissée, foulonniers à **Frécul** en 1877 ; Antoine Neau et Celestin Niveau de **Prévoiraud** ; Auguste Moulin à la **Cosse** en 1862 ; Jacques Blais au **Chef du Pont** en 1864.

Le moulin de la Touche-Guibert fonctionnait encore en 1945 avec M.Gazeau.

Les études récentes montrent que le déclin des moulins se situe au début du XVIII^e siècle, avec la désaffectation des métairies, donc de production de grains, et la mévente des tissages due à l'arrêt du développement des Territoires d'outre-mer.

* * * * *

En relevant les métiers de nos Anciens sur les registres d'Etat Civil de Secondigny, nous constatons que les familles de meuniers et de tisserands étaient

fréquemment les mêmes où apparentées, sans doute ces métiers demandaient-ils un même esprit de la mécanique, mais ils utilisaient aussi la présence de l'eau des ruisseaux.

- familles de tisserands entre 1789 et 1815 :

| | |
|---|--|
| - Jacques Gauffreteau.. - au Bourg | - Pierre Gauffreteau - L'ogerie |
| - Antoine Valleau..... - --- | - André Boutin..... - --- |
| - Jacques Pitaud..... - --- | - Pierre Guignon... - --- |
| - Victor Jollit..... - --- | - François Audurier. - la Prévoisière |
| - Jacques Bideau..... - --- | - Louis, M. Favreau - --- |
| - René, Charles, Julliot. - Chef du Pont | - Pierre Merle..... - --- |
| - François Giraud..... - --- | - François Pineau.... - --- |
| - Jean Sabatier..... - --- | - Pierre, Jean Pineau - --- |
| - Jacques Martineau.... - la Chevanchère | - Pierre Couturier... - --- |
| - Jean Fouret..... - --- | - François Arcelin.. - --- |
| - Pierre Gauffreteau..... - --- | - Pierre Moulin..... - --- |
| - Jacques, André Julliot - --- | - René Bonnet..... - la Bodilionière |
| - Joseph Emereau..... - --- | - Jacques Loubeau.. - --- |
| - Victor Bernardeau.... - la Pauvrelière | - Jacques Robin.... - --- |
| - Jean Giraud..... - la Faucherie | - Jacque Bernardeau - l'Ingremalière |
| - Bonaventure Dupont - l'Abbaye des Bois | - Louis Faucher..... - --- |
| - Robert Louis..... - la Verdoisière | - Jacques Poyault.... - --- |
| - Louis Merle..... - la Caillerie | - Pierre Emereau..... - Bateau |
| - Louis Merle..... - Pilmil | - Martin Girard..... - la Croix blanche |
| - Charles Guichet..... - la Genaudière | - François Michaud. - la Mournière |
| - Pierre Guilbot..... - --- | - François Julliot..... - la Gouinière |
| - Jacques Naud..... - la Garonnière | - François Nivaud... - la Guyonnière |
| - Jean Guignon..... - la Vieille-Touche | - François Julliot.... - --- |

Dernières familles de tisserands :

1855, François Arcelin et Jean Louis Favreau, la Prévoisière ; Louis Joly Bourg ; L. Bernardeau Houmière ; P. Guignou Ogerie ; P. Guichet Bourg ; L. Faucher Ingremalière

1876, François Branchu à La **Limousinière**, Couturier et Bouchet à La **Prévoisière**, Sené au Chef du Pont.

* * * * *

- 1800 Inventaire après la Révolution d'après Etienne Dupin, Préfet à Niort, dans son dictionnaire géographique –

Secondigny, chef-lieu de canton était autrefois une petite ville fortifiée; ses murs existent encore en partie. Il y avait un château féodal dont on voit les ruines. Il y a une justice de paix, un notaire, un receveur des domaines, un brigadier de gendarmerie.

Il s'y fabrique des étoffes en fil et laine dites tiretaines, cadizés, qui se vendent à Niort, à Fontenai et à Quiberon, où avant la révolution, on en embarquait pour les colonies. Outre ces objets manufacturés, on fait commerce de bois, d'épicerie et de vin.

Il y a le marché le vendredi de chaque semaine et foire le 5 vendémiaire, 21 frimaire, 12 ventôse, 24 floréal, 9 messidor, 1 fructidor. Il y a des halles qui dépérissent. La population se monte à 1420 individus.

Les produits de son territoire sont, le seigle, le blé noir, l'avoine, les pommes de terre, un peu de lin et de chanvre. Il renferme des prairies naturelles en assez grand nombre, une forêt et le bois de la Boucherie, les étangs de la Petitière et Bramière.

*On compte 12 moulins: à foulon de **Prévoiraut**, celui à vent de **Monraine** et les moulins à eau de **Battreau**, de **Frécul**, des **Aiffres**, de **Robelin**, de **Lerbertière**, de la **Cosse**, de **Secondigny**, de la **Martinière**, de la **Garonnière** et de **Prévoiraut**.*

Cet inventaire nous amène à penser que seulement ces moulins devaient produire un revenu à leur propriétaire, les autres moulins existants devaient être réservés à un usage privé.

- **1800** Les meuniers venaient eux-mêmes chercher le grain à la maison, c'est-à-dire du seigle et même du blé noir et après 1845, dans les maisons riches, un peu de froment. Ils se payaient en gardant un double décalitre sur dix de grain fourni. Et ils rapportaient la farine chez les clients ; son, recoupes et farine mélangés. Les paysans blutaient, eux-mêmes leur farine (Mon village 1848-1914, Roger Thabault)

- **1802**, Sous l'Empire, l'exploitation du tan est interdite dans les forêts impériales, ce qui amène (en principe) la fermeture de certains moulins. Le tan était une poudre obtenue après écrasement des écorces de chênes. Le tan était utilisé pour le traitement des peaux.

- **1809** Inventaire départemental du Préfet Dupin. Le département des Deux-Sèvres compte **707 moulins à eau** et **466 moulins à vent**, produisant chaque jour 543.000 kg de farine. L'un des plus importants est le moulin à trois roues de Salles, canton de la Mothe-Saint-Héray qui a un rendement quotidien de vingt quintaux de farine de qualité supérieure (Maurice Poignat)

- **1812** La commune achète un moulin à pomme de terre, « pour permettre aux pauvres de faire de la farine avec cette substance pour la confection du pain, le prix du blé rendant ce produit inaccessible aux pauvres » L'usage de ce moulin sera abandonné en 1834 et vendu aux enchères en 1848.

- **1823** Décembre. Inondation centenaire de la vallée du Thouet A Parthenay, le pont de la Mécanique est emporté. A Saint-Loup, les habitants recevaient, dans leur grenier, le pain que le chevalier d'Abbadie, en bateau, leur présentait au bout d'une pique.

- **1872** Inventaire des moulins et industries utilisant l'énergie hydraulique des rivières, dans les Deux-Sèvres :

653 moulins à blé, en bord de rivière
29 --- à foulon ---

| | | | |
|----|-----|------------------------|-----|
| 10 | --- | à trèfle, | --- |
| 8 | --- | à tan, | |
| 3 | --- | à plâtre, | |
| 1 | --- | à carder, | |
| 1 | --- | à chiffons, | |
| 10 | --- | filature avec métiers, | |
| 6 | --- | chamoiseries, | |
| 6 | --- | huilerie, | |
| 4 | --- | scieries, | |

- **1892** Il existait encore 154 moulins à vent dans le département. Les moulins sont presque tous du type « **Moulin à tour** ». Le « **Moulin Cavier ou Angevin** » à cabine tournante y est représenté, mais peu. Le moulin à tour est aussi appelé « **Moulin Turquet** » en souvenir peut-être des moulins turcs observés pendant les Croisades ?

- **1895** 10 février. MM. Neau et Niveau Célestin, meuniers, demandent le curage du Thouet et de ses affluents. Le rapport de l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, conclu à curer le Thouet et ses affluents, des sources jusqu'à Parthenay. Le conseil municipal donne un avis favorable.

- **1910** 21 mai. Rapport sur la **Crue Centenaire**. Le 13 octobre 1912, le rapport des Ponts et Chaussée établit les responsabilités sur l'inondation survenue dans la zone habitée comprise dans le triangle entre les routes de Vernoux et de Fenioux.

1° Le ruisseau venant de Pilmil se trouve étranglé par un aqueduc trop petit sous la route de Fenioux.

2° L'arrivée d'eau trop importante occasionnée par la levée non raisonnable en période de crue, des vannes du moulin de Mme veuve Jolly (moulin du Chef du Pont).

- **1936** Il existait encore 137 moulins à eau en Deux-Sèvres. En 1942 ce chiffre n'était plus que de 72.

En 1970, il n'y a plus que 29 moulins à eau, équipés tous avec des cylindres, qui ont produit 304.706 quintaux de farine de blé.

* * * * *

Le Commandant Chastang a fait une étude intéressante, parue en 1963, dans le N°12 de la revue des Amis des Antiquités de Parthenay, sur l'histoire des moulins dépendant du Prieuré Saint-Paul de Parthenay. Cette étude traite des moulins : du *Palais* ; de *Pesin* ou *Peipin* ; de *Rougier* ou *Rouger* ; des *Planches* (moulin à vent) ; de *Journault* et d'*Argenton* et enfin, des *Renardières*.

* * * * *

Archives de Niort. Service de l'Hydraulique.
 SC 8747, Moulins de Prévoireau, Azay, etc.
 SC 8818/23, Moulin de la Cosse.
 SC 8767, Moulins de l'Aubertière le Palais, etc.
 SC 8773, Moulins de Frécul, le Chef-du-Pont, etc.

* * * * *

Les Moulins d'Allonne

« ...Il y avait un moulin à l'**Aubertière** ; un autre sur les **Chaseau** ; un autre à **Chaqueleau** (?) ; à l'**Embruinière** (le Retail) ; à la **Martinière** du Retail (peut-être le moulin à vent de Chassenat ?) ; à l'**Augerie**, à la **Guignardière**. Le moulin de **Cluzeau** (Pierre Rambaud) Le plus important était sans doute celui de **Thouet**, qui faisait travailler

deux meuniers (farinier), des Pineau. Mais le moulin **des Bois** était également un très bon moulin... et le moulin **des Champs**... et le moulin de **Robelin** (Secondigny ?), propriété des Seigneurs de la Frémaudière-Ecureuil.

Tous ces moulins travaillaient à peu près à temps plein, pendant neuf mois de l'année. Il y avait aussi sous l'Ancien Régime une fabrique de papier et une imprimerie dont on connaît le maître papetier, Pierre Ratier dès 1631. Elle fonctionnait encore de 1823 à 1880, mais on n'a pu identifier l'emplacement exact... »

Copie intégrale, page 99, du livre de l'Abbé Baudu « Histoire d'Allonne »

Maurice Poignat note la présence vers 1800, à **La Boissière-en-Gâtine**, de 4 moulins à eau et 3 à vent.

Moulins suivant Inventaire de la Population d'Allonne en 1806

| | | |
|-----------------------------|-------|-------------------------------|
| Moulin de Chazeau = | 2 | habitants |
| Moulin des Bois | 5 | --- |
| Moulin Bas de Logerie | 7 | --- |
| Moulin Haut de Logerie | 8 | --- |
| Moulin de l'Ambrouinière | 14 | --- |
| Moulin des Champs | 14 | --- |
| Moulin de Thouet, village | 24 | --- |
| L'Ambrouinière Moulin ? | 10 | --- |
| La Martinière du Retail (2) | 4 + 6 | --- (moulins à eau et à vent) |
| La Guignardière | 17 | --- |

* * * * *

- **Moulin de Thouet**, s'écrivait « moulin de Thouer en 1612 », Thocié sur la carte Cassini. Les meuniers étaient la famille Pineau

Le bief du moulin est en partie alimenté par un petit ruisseau descendant de la Trébonnière et passant à la Pinfrière. Autrefois, l'une des routes Secondigny Allonne passait par le bas de la Mortière puis Thouet, la Belle-étoile, la Minaudière, le Bois-Liet etc... Champs : Pineau, du Chazeau ? Dionne ? du Châtaignier...En 1612, existait près de Thouer, un village dit la *Groye*, peut-être la Grue.

Le moulin est en bon état de conservation. La roue tourne.



1° Affluents du Thouet, ruisseau se raccordant en amont de Bateau.

Ruisseau de Chazeau

- **Moulin de Chazeau**, écrit aussi Chazeau. Peut-être s'agit-il du moulin de la **Pinetière**, de la Bizonnière où de la Genière, figurant sur la carte de Cassini. La grande métairie de la Pinetière a, sans doute, intégré les deux autres ténements.

- **Le Plessis.** Compte tenu de l'importance de la maison noble, citée dès 1250, il devait y avoir un moulin, peut-être à rechercher sur le ru descendant du Bois-Liet

- **Moulin de l'Aubertière.** *La Lobertera* en 1208. Le moulin a appartenu en 1658 à la famille des Francs. En 1806, familles Piet et Beaudet bordiers.

- **Moulin des Champs.** Il figure sur la carte de Cassini. Notons le lavoir du Genêt route de Château-Bourdin, récemment remis en état par les Anciens d'Allonne.

Sur la rive droite du ruisseau du Chateau, se raccorde le ruisseau descendant des Rousselières et de l'Abbaye.

- **Moulin du Bois de l'Abbaye (d'Allonne)** Ne figure pas sur la carte de Cassini, mais est signalé dans l'histoire de l'Abbaye (ainsi qu'une tuilerie)

- **Grand-Ry.** Maison noble existant dès 1419. Ne figure pas sur la carte de Cassini. Où était le moulin ?

- **Les Rousselières.** Ne figure pas sur la carte de Cassini. Maison noble existant au XIV^e siècle, allié à la Grande Dîme et à la Garde. Où est le moulin ? hameau de 10 feux en 1947. En 1806, Louis Martineau était tuilier aux Rousselières.

* * * * *

2° Bassin de la Sèvre Niortaise, coté sud.

Ruisseau de la Miochette.

Le ruisseau source à la Mousinière et à la Menaizière puis se jette après avoir traversé la route de Niort, dans le ruisseau de Gâtineau à la limite des communes du Retail et de Pamplie

- **La Petite Maison.** Figure sur la carte de Cassini.

- **L'augerie.** *Logerie* en 1267 (Fonteneau I, 391) ; Village et moulin de *Laugierie* en 1454 (archive de la Vienne, Fontaine-le-Comte, I, 30) ; *Laugirit* en 1546 (arch. Des Deux-Sèvres, E.294) et enfin *Logerie* sur la carte de Cassini. Le moulin devait dépendre de **La Frémaudière.**

- **La Guignardière ?** Ne figure pas sur la carte de Cassini. Le 6 mars 1767, Adrien-Nicolas Mauras, Chevalier de St-Louis, Sgr d'Hervy, vend à Claude Sauzeau, bourgeois demeurant à Parthenay, parmi beaucoup de terres à la Boissière et Allonne, les **moulins à eau et à vent** de la Guignardière, paroisses d'Allonne et St-Pardoux (Beauchet-Filleau) En 1806, famille Goudeau propriétaire et Jean Proust tisserand.

Ruisseau de Gâtineau. Depuis 1912, sur la Commune du Retail

Le ruisseau source dans la Forêt de Secondigny dans les prés de Gâtineau au sud de la maison forestière, alimente le Moulin du Bois de L'Abbaye, contourne Le Retail, passe à Pamplie et se jette plus au sud, dans l'Autize.

- **Moulin de l'Abbaye du Bois.** L'existence de l'Abbaye des Bois est certifiée dès le XII^e siècle, *Domus de Nemore Secundiniaci* en 1192, puis ; *Ecclesia beate Marie de Bosco Secundigniaci* en 1240 enfin *Notre-Dame des Bois de Secondigny* en 1580.

Au sud de la route départementale, existe une source, avec un lavoir. La Fontaine de Gâtineau a été aménagée en 1874 par Louis Rossard. Une légende se rapporte à la Fontaine, objet d'une procession pour solliciter la pluie en période de sécheresse.

Il est raisonnable de penser que le petit moulin devait être aussi très ancien.

Le **moulin de l'abbaye** était utilisé par les forestiers du Retail à écraser les écorces sèches des chênes, le tan utilisé en tannerie pour dégraisser les peaux.

L'écorce de chêne séchée était écrasée par des pilons et réduit en poudre. Le tanin ainsi obtenu était vendu aux tanneries de Champdeniers et de Niort. Ce tanin était mélangé aux peaux qui restaient pendant plus de six mois à tremper dans des bassins. Le tanin a le pouvoir d'assouplir le cuir des peaux. Le moulin était aussi appelé « moulin à poudre » Au XIX^e siècle, nous trouvons les noms de Jolly Henri, Proust et consorts de la Coussaie d'Allonne, propriétaire de l'Abbaye.

Le tan usagé prenait le nom de tannée et servait au chauffage. On en faisait des galettes que l'on faisait sécher sur des étendoirs que l'on nommait tenaillers.

L'écorçage des chênes interdit (en principe) dans les forêts impériales à partir de 1802 a amené la fermeture de nombreux moulins à tan.

- **La Martinière du Retail**, Le moulin à eau dont il reste que quelques ruines se situait à mi-chemin des fermes de La Vergne et de L'Embruimière. Le moulin à vent, visible sur la Carte de Cassini, était situé plus à l'ouest, sur la colline.

Au Retail, alors d'Allonne, sur la carte de Cassini, nous voyons aussi un moulin à vent entre le château de Brusson et La Briderie.

* * * * *

Moulins d'Allonne en activité en 1897.

Moulins de Thouet, M Jaulin.

La Belle Ogerie, M Braud.

L'Aubertière, M Niveau.

* * * * *

Azay sur Thouet.

..... Retour au Thouet en aval du moulin de Batreau.

- **Le Moulin des Prés**, Moulin transformé en Maison de la pêche en 1997, sous la direction de M. Daverat. Le bâtiment ainsi que le canal d'aménée ont été restaurés. Les meules et le mécanisme en bois dévoré par les vers, ont été démontés et remis à l'association d'Azay en vue de leurs conservations.

Dans le *quereux* (cour centrale) au nord de l'ancien moulin existe une intéressante demeure ancienne avec nombreux pigeonniers. Champs... des Mottes, de la Couarde (*poltron*), des Planchettes, de la Loge.

Le cadastre de 1838, fait apparaître 2 roues, ce qui paraît incompatible avec le bâtiment aménagé. Peut-être y avait-il un autre moulin dans le bâtiment en amont du *quereux*.

- **Le Moulin neuf**, Station de pompage pour l'alimentation en eau de la ville de Parthenay. Pompage de 3.000 m³ d'eau en moyenne par jour.

En 1853, Pierre et Jacques Moulin (sic) en étaient meuniers et propriétaire.

- **La Boutrochère**, propriété de la famille Darrot de 1571 à fin du XVIII^e

- **Le Moulin de la Coudre**, Maison noble sur la carte de Cassini.

Rive gauche, un ruisseau descend de la Bufferie, Beaupuits, la Davière et les maisons nobles de la Poupelinière.

- **Moulin des Bordes**, autrefois à deux roues. Propriété du Sg de la Poupelinière.

- **Chalanton**, aussi appelé Charenton. Village cité en **1716**, dans les archives de la Barre. Trois feux en 1945. La carte de Cassini montre la présence de **deux moulins** dont l'un à deux roues

Le pont de Chalanton est appelé localement le Pont Charles Clisson.

En 1781, appartenait à Marguerite Angélique Jolly veuve de Pierre Martin.

En 1854, Auguste Jamain et son épouse Marie Marceau sont meuniers et propriétaire du moulin de Charenton à Azay. Un fils Ernest Jamain.

- **Moulin de la Filature du pont**, nommé La Baicotière (?) sur la carte de Cassini. Importante filature édifée au début du XIX^e siècle. Le moulin a été utilisé au début du XX^e siècle pour fabriquer des pains de glace très appréciés pour les fêtes champêtres.

- **Moulin d'Ecorchard**, *Escorchart* en **1453**, archives D.S. E.274. Le moulin d'Ecorchard était, avant la Révolution, un important centre de tissage. La très belle Croix de Chemin en granit de section polygonale porte à sa base la date de 1652 ; derrière le cimetière. Ecorcher est une déformation de « écorcer » le moulin d'Ecorchard pouvait être à écorces, pour fournir du tan aux tanneries de Parthenay.

Rive gauche, un ruisseau descend de la Boule par la Foucherie. Sur la carte de Cassini, notons un étang à la Boule et un second important à l'est d'Azay.

Rive droite, un ruisseau descend de la Jaubertièrre et du bois de l'Abbaye. Le long de ce ruisseau une maison noble la Courtièrre en 1507, possédait son moulin dit de **Mouillepain** en 1581 (Font. IX, 466, 389) relevait de la seigneurie de Lhèrigondeau (B.L.)

L'étang seul a conservé le nom de Mouillepain. Route d'Allonne à Parthenay.

Vers 1859, Robert le Chouan, chassé de sa maison de la Garde de Saint-Pardoux par les descendants de la famille de Lauzon, fait construire sa maison sur la hauteur, au-dessus du petit étang. Il en laissera la jouissance à sa fille Marie Delphine épouse de Joseph Fourré. Robert le Chouan se retirera à la Joubertière, près de Mouillepain ou il décède le 31 décembre 1868.

Il y exploite la « Roberte » première machine à battre actionnée par une machine à vapeur.

- **Moulin de la Verdonnière**, *La Verdonnière* en **1441** et 1563. Deux feux en 1950. Moulin sur le Thouet, en amont de la Trébesse. Verdon désignait autrefois, un lieu planté d'aulnes, de saules ou d'osiers.

- **Moulin de la Mothe**, la Motte sur la carte de Cassini.

Rive gauche, un ruisseau descend du Nord avec :

- **Moulin du Vieux Adillé**. Ce moulin était jumelé avec un moulin à vent dit de Saint-Chrisophe, situé sur la colline, au Nord de la Trébesse

- **Moulin de Forgard**, à L'Etablerie, Moulin à foulon équipé pour la teinture. Le Moulin appartenant à la famille Allard et possédait aussi autrefois des métiers à tisser ; néanmoins le nom est celui d'une forge.

- **Moulins de La Trébesse**. Le préfixe « tré. » vient du gaulois « *treb* » désignant une paroisse. Nous notons sur la carte de Cassini la présence à la Trébesse de six moulins dont un double. Ces moulins dépendaient dès le XIV^e siècle du château de la Peschellerie du Tallud, possédés en 1488-1502 par Guillaume Pain, seigneur de Charray, lieutenant du bailli de Gâtine, puis Louis de Linax en 1587. Ils dépendaient du fief de L'Hérigaudeau, faubourg de Parthenay (B.Ledain, annexe p. 15) Ces moulins ont portés des noms différents au cour des siècles, dont **La Rousselière**.

L'important village comptait 13 feux en 1950. Maurice Poignat signale l'existence de la **Croix-Clairin**, ancienne croix de justice ou gibet.



Usine Sabiron, Construite au début du XIX^e siècle, l'usine de confection de vêtements de travail de la Trébesse a fermé ses portes en 1981.

Le lundi gras 18 février 1572, deux voleurs de drap furent pendus à la Croix du Puy-Clairin, près de la Trébesse.

- **Moulin des Bréchardières.** (non positionné) M. Poignat note l'existence d'une maison noble avec moulin des Bréchardières ayant appartenue en 1566 au Faubert de la Vergne ; en 1668 aux Acquet ; en 1697 aux Dumont-Acquet et en 1715 à Antoine Avice.

Borderie et *moulin des Bréchardières* en 1742 dans les archives de la Barre II, L. disparu selon Bélisaire Ledain.

- **Moulin de la Baillagerie** (non positionné) Parmi les donations faite à l'autel Saint-Pierre de Champdeniers le 10 mai 1490, par Jean Bellion curé du dit lieu, notons une rente de 5 septiers de seigle, à la mesure de Parthenay que doit Jean Collet, meunier du moulin de la Baillagerie en la paroisse d'Azay sur Thouet. Léo Desaiivre.

* * * * *

1781, notons les Redevances temporelles de la Prévôté de Saint-Laurent :

- les moulins de **Bonninière** ou Bonnière et **Chalanton**, propriété de Angélique Jolly, veuve de Pierre Martin qui doit 6 septiers de bled seigle de rente à la fête de Saint-Michel.

- moulin de **Forgeard** propriété Mr. Allard, doit 8 septiers de seigle et 15 sols à Noël. M. Poignat rapporte la présence de métiers à tisser au moulin de la famille Forestier à l'entrée du bourg et à Forgeard.

- moulin des **Bordes**, propriété du seigneur de la Popelinière qui devait 9 boisseaux de seigle par an.

A Azay, les tisserands se regrouperont en filature. En 1850, celle-ci employait 56 personnes dont 17 enfants (4 d'entre eux avaient moins de douze ans). La production était de 100 kilos de laine par jour pour fabriquer 100.000 mètres d'étoffes par an. En 1935 M. Sabiron substituera à la filature, une fabrique de vêtement.

A la Trébesse, les tissus étaient teints en bleu à l'indigo. On utilisait des cuves en granit, dont certaines existent encore. On se servait, comme fixatif, de l'urine humaine recueillit les jours de marché à Parthenay, après un passage gratuit des volontaires à l'auberge ! et il y en avait des volontaires. Après trempage, les tissus étaient mis à sécher sur des cordes tendues par des poulies qui assuraient le va-et-vient.

A la Trébesse comme Au Tallud et Azay, la famille de tisserands la plus importante était la famille Clisson (apparentée avec Robert le Chouan) Les descendants à Secondigny; Roger Clisson vers 1945 fabriquera, place de la mairie à Secondigny, des vêtements de dessous qu'il vendra sur les marchés ; son frère Abel Clisson, en plus de son commerce de tissus, fera de la teinture dans son atelier, route de Coulonges.

* * * * *

Moulins en activité en 1897. Annuaire des Deux-Sèvres

Ecorchard, M Chauvière.

Chadeau, M Grassien.

Les Bordes, M Morin.

La Petite Coudre, M Niveau.

Le moulin des Prés, M Poinot.

* * * * *

Archives de La Barre,

1573, pièce D 406, Le 24 juin, Vente faite à Jean Darrot, Sgr de La Boutrochère, par Antoine Reveau, meunier, moyennant 528 livres, et avec faculté de rachat pendant 3 ans, de la moitié du moulin de Serchard, qui avait été arrenté le 2 février 1538, par feu François Roigne Sgr du Petit-Cchaigne, à feu Jean Reveau, meunier, père dudit Antoine, moyennant la rente de 8 sextiers de seigle, mesure de Parthenay.

1580, pièce A 107. Le 6 janvier, Jean Darrot, Sgr du fief de La Boutrochère cède, en échange à Aubin Pelletier, Sgr de La Morinière, la moitié indivise des moulins des **Corchards** et 5 journaux de pré. ...Moulin Forchard ou Forgeard ?

* * * * *

- Le Tallud -

1716, Maurice Poignat note qu'il existait six moulins sur le Thouet.

1804, fonctionnaient, huit moulins à eau pour la mouture des grains et en outre un moulin à tan et à foulon. Moulins : de Jousselin, du Colombier, de la Grève, etc.

* * * * *

- Le Retail -

- **Moulin des Bois** Ce moulin désigné « *rivalo de Gastinello* » en 1194, était une annexe de l'Abbaye des Bois et de la Renaulière, située sur la commune de Secondigny. C'était un moulin à écorce (tan) situé sur le ruisseau de Gâtineau.

- **Moulin du Retail**. Sur le même ruisseau de Gâtineau. L'accès se faisait par un chemin à partir de celui menant à la Vergne. Il ne reste que des ruines. Des traces d'or ont été relevées à proximité. Lire le journal de Thérèse Bonneau.

Deux moulins à vent visibles sur la carte de Cassini, près du Puy-Terrier.

* * * * *

- Saint-Aubin le Cloud -

La rivière **Le Palais** qui devait s'écrire *Paleis*, a son origine celte, de la fusion de *pal* → roc + *is* → l'eau ; ce qui se traduit par : l'eau qui court dans les rochers.

A la jonction du ruisseau de l'Arcis descendant d'Hérisson et de la jonction des ruisseaux formant les sources de la rivière du Palais. Les historiens ont localisé un abri sous de gros blocs de granit, qui pourrait être un des premiers habitats de nos ancêtres. La légende locale, comme dans beaucoup de sites mégalithiques voit là un lieu de rassemblement des Chevaliers de la table ronde.

- **Moulin de Chabosse**, Village de Saint-Aubin.

Avant 1218, la terre Chabosse appartient à Savary de Mauléon ; à cette date, il les lègue à Lysée L'Hermitte, l'un de ses plus fidèles chevaliers. Dans le bas du village, au lieu dit La Gimonnière, tournaient les aubes du moulin sur le Palais, né du confluent du Guy et de l'Arcis qui remplissait les douves du château féodal de Hérisson. Sur le cadastre il reste le champ du moulin.

Au-dessus du village de Cabosse, moulin à vent est visible carte de Cassini. En 1838, les moulins, à eau et à vent sont exploités par la famille Naud, ainsi que le moulin à Vent de la Satière, cité plus loin.

- **Moulin de La Chaulme**.

En 1517, Aymar de Frondeboeuf Sgr du Bois d'Ayré, signe un bail pour le moulin de la Chaulme, à Jean Girard et son gendre, devant Clisson et Charles notaires à St-Aubin. Archives de La Barre. Où était ce moulin ?

- **Moulins de La Satière**, 2 moulins à vent, route de Pougne, sans doute *La Sallière*, pour Bélisaire Ledain. La Ressatière sur les registres communaux jusqu'en 1950. En **1501**, relevait de Puychemin-en-Gâtine ; citée en 1569, dans le journal de Généroux. Deux anciens Moulins à Vent démolis vers 1914 et 1950. Ils étaient exploités en 1838 par la famille Naud, meuniers à Chabosse.

- **Moulin de Roblin**, 100m après la carrière, encore visible en l'an 2000 (archives de Chalandeau).

- **Moulin de Saint-Aubin**, à la sortie du bourg sur le Palais..

- **Moulin de la Menantière**, *La Menantère* vers **1400** ; *Moulin de la Menantière* en 1492, relevant de Châteauneuf. Maintenant, entièrement disparu.

Le ruisseau du Palais est mitoyen avec La commune du Tallud. Compte tenu de l'importance de Saint-Aubin et du nombre d'anciennes Maisons Nobles, à proximité de Parthenay, il est raisonnable de penser qu'il devait exister plusieurs autres moulins, maintenant disparus, sur le ruisseau du Mouchet, celui des Petites Rivières ou enfin celui des Grandes-Mothes.

* * * * *

Pour la recherche dans les archives, lire « Sources et Bibliographie » du premier manuel de l'histoire de Secondigny.

Notons : dans les « Bulletins des Amis des Antiquités de Parthenay »

Auriault Elie « Au temps où tournaient les ailes de nos moulins » Bull.n°19

Comandt Chastang « Prieuré St-Paul » documents inédits sur les moulins n°12

Archives du Palais de Monaco :

T. 1348 Comté de Secondigny, Bois. Moulins. Fours. Baux. (1560-1688)

Dominique Boutin, Histoire de Saint-Aubin-le-Cloud.

* * * * *

Azay-sur-Thouet

- Textiles en Gâtine par Maurice Poignat -

Avant l'an mille, alors que commençait à s'affirmer la puissance des seigneurs de Parthenay et que les paysans travaillaient de toutes leurs forces à défricher le pays, le bas quartier de Parthenay retentissait déjà du bruit des premiers métiers à tisser.

Très tôt, et dès qu'à Parthenay prospéra l'industrie drapière, tisserands et fabriques s'installèrent à Azay-sur-Thouet. Ces dernières ne tardèrent pas à y prendre plus d'importance qu'en aucune autre commune rurale.

En 1289, Raymond Guitard était prieur de Parthenay le Vieux. Il vivait encore le 12 juillet 1353, date à laquelle il rendait hommage du moulin de « Gloriette », paroisse d'Azay-sur-Thouet à Aimery d'Argenton.

En 1693, on comptait une dizaine de fabriques.

En 1740, dans la même localité, plus de 200 personnes travaillaient à la fabrication des étoffes.

En 1841, les 17 enfants de la filature de laine Bouleau, avaient des horaires de 16 heures par jour coupées de deux heures de repos. Les brimades et punitions sont habituelles ; ils reçoivent quelques taloches. En 1853, on apprend que les enfants « ne sont plus fouettés comme autrefois » à Azay-sur-Thouet

Le 9 mars 1870, le sous-Préfet de Parthenay note qu'aucun enfant n'est maintenant employé, ceci étant compensé par un machinisme accru. (Société Historique Tome VIII n° 4 1975)

En 1850, on y dénombrait 70 métiers. 105 ouvriers et ouvrières étaient alors occupés à la confection de tissus de laine destinés à la fabrication de vestes et de pantalons. La production locale comprenait également serges, futaines, boulangés, gros draps, molletons, baguettes, tiretaines et également des droguets dont on faisait des jupons.

Dans la principale filature d'Azay, qui employait 56 personnes, on traitait 100 kilos de laine par jour. 17 enfants dont 4 de moins de 12 ans y étaient astreints à de dures conditions de travail.

La production annuelle était de 100.000 mètres d'étoffes d'une valeur de 150.000 francs commercialisés en Poitou, dans les provinces voisines et les départements bretons.

Au début de la seconde moitié du XVIII^e, Henri Vallée devint propriétaire d'une filature précédemment exploitée à Azay-sur-Thouet par son beau-père, M. Rivière, un Parthenaisien. A sa mort, sa veuve se révéla incapable, compte tenu de la crise économique, de maintenir l'activité de l'entreprise et dut déclarer faillite. Ses créanciers l'obligèrent à vendre, en 1789, le château de Tennesus hérité de ses parents, ses fermes, ses terres et ses divers autres biens.

La **Filature** qui est située à proximité du bourg a donné son nom à un lieudit. L'entreprise, qui appartient un temps à la famille Forestier, utilisait surtout de la laine provenant de la région de Saint-Junien en Haute-Vienne.

Les mêmes industriels étaient également propriétaires d'ateliers de tissage à **Forgeard** et au **Moulin Forestier**. On y apprêtait surtout les pièces d'étoffes confectionnées à domicile par les artisans villageois sur leurs propres métiers ou, c'était le plus souvent le cas, sur des métiers prêtés par le filateur.

A Forgeard et à la Trébesse les tissus étaient teints en bleu à l'indigo. On utilisait pour ce faire des cuves en granit, à pans coupés. Certaines ont été conservées. On se servait, comme fixatif, de l'urine humaine, recueillie certains jours, et dont la collecte, moyennant une rétribution de quelques sous, donnait lieu à un bien curieux défilé.

Marie Forestier, dernière du nom, épousa Jacques Sabiron. Elle était la grand-mère des frères Sabiron, les derniers filateurs d'Azay.

En 1865, l'une des filatures d'Azay était dirigée par un sieur Bouleau.

Des modestes maisonnettes avaient été construites, à la Trébesse, sur les bords du Thouet, à proximité de petits barrages. On y effectuait le lavage des laines.

Les tisserands de hameaux se rendaient à Forgeard pour les « épelles » ou « amodissage », opération consistant en assemblage parallèle, à longueur et à tension semblable, des fils devant constituer la chaîne et entre lesquels passait la trame.

L'emplacement des « Poulies » rappelle l'emplacement, généralement assez vaste, où des bois, aussi appelés lices ou rames, avaient été mis en place afin que puissent être étendus les draps venant d'être foulés.

En 1935, M. Sabiron substitua une fabrique de vêtements à la filature familiale.

En 1945, les anciens ateliers de la Filature sont transformés en entrepôts frigorifiques.

* * * * *

1775, Impôts relevés sur la Commune d'Azay sur Thouet, pour la « Taille », indépendamment de la Capitation ; d'un montant presque identique des différentes charges féodales héritées du Moyen Age.

Moulins

| | | | | |
|---|--------------------------------|----------------------|---------------------------|------------------|
| 3 | Le nommé Neau | Eschalard | Meunier (pour le moulin) | 38 livres |
| 3 | Jacques Clisson | Forgeard | Foulonnier à Forgeard | |
| 3 | ditto | St-Christophe | Moulin à vent | 24 livres global |
| 3 | Jacques Poynot | Fuant | Meunier avec moulin | 29 livres |
| 3 | le dit Poynot | Moulin chez Deau | avec terres de Fleurisson | 32 livres |
| 3 | Antoine Bernardeau | La Trébesse | Foulonnier | 24 livres |
| 3 | Louis Moulin, P. Labaye | La Trébesse | sans doute Moulin | 38 livres |
| 3 | Jean Sabiron | La Trébesse | Foulonnier | 32 livres |
| 3 | Pierre Bernardeau | La Rousselière | Foulonnier | 30 livres |
| 3 | Pierre Thomas Bernard | Moulin Forestier | Foulonnier | 13 livres |
| 3 | Jacques Desnoues | Le Grand moulin | Pour l'exploit | 22 livres |
| 3 | Jacques Parent | Le Moulin des Bordes | Pour l'exploit | 29 livres |
| 3 | Pierre Girault | Moulin de La Coudre | Pour l'exploit | 50 livres |
| 3 | La Veuve Martin | Moulin des Prés | Pour l'exploit en propre | 62 livres |
| 3 | Le nommé Guérin | Moulin de Chalandon | Pour l'exploit | 35 livres |
| 3 | Le nommé Gelin | Moulin du Paty | Pour l'exploit | 41 livres |
| 3 | Charles Moulin | Moulin Neuf | Foulonnier | 33 livres |

Tisserands

| | | | | |
|---|------------------------|---------------------|---------------------|-----------|
| 4 | Jacques Lièvre | La Poupelinière | Tisserand | 7 livres |
| 4 | François Merle | Le Bourg | Fabricant (textile) | 33 livres |
| 4 | Le nommé Lucas | Beaupuy | Tisserand | 1 livre |
| 4 | Louis Jolly | La Pizonnière | Tisserand | 3 livres |
| 4 | Jean Nertaut | La Poupelinière | Tisserand | 3 livres |
| 4 | Le nommé Viault | Le Bourg | Tisserand | 1 livre |
| 4 | Louis Couturier | La Petite Foucherie | Tisserand | 4 livres |

Cette liste fait connaître les moulins en activité avant la Révolution. Le reste des activités de la commune figure dans le manuel sur La Campagne de Secondigny.

* * * * *

Le Travail des enfants dans l'industrie des Deux-Sèvres

Au XIX^e siècle

Extrait de l'étude de Jean-Claude Martin, Bulletin Soc. Hist. Niort 1975

A la suite de la Révolution Industrielle, les conditions de travail des enfants furent si mauvaises que la Monarchie de Juillet fit voter dès le 22 mars 1841 :

1° Les enfants devaient avoir plus de huit ans pour être admis dans les fabriques.

2° Les horaires journaliers sont définis suivant l'âge des enfants.

De 8 à 12 ans, l'horaire est limité à 8 heures par jour divisé par un repos.

De 12 à 16 ans, l'horaire ne doit pas excéder 12 heures

Aucun enfant ne devait travailler les dimanches et jours de fête.

L'application de la loi est contrôlée par une commission sous l'autorité du Préfet pour Parthenay : MM Ganne et Albert, médecins ; Rivasseau, juge ; Cochard, archiprêtre.

Le travail des enfants consiste à attacher les fils des écheveaux bout à bout ou nouer les fils cassés sur les broches des métiers à tisser. Ce travail est réservé aux enfants qui, seuls, peuvent passer entre les métiers trop rapprochés les uns des autres. Ils doivent en plus graisser les métiers.

En 1870, le maire de Parthenay explique l'inefficacité de la commission, par l'opposition des manufacturiers et des parents des enfants qui craignent la perte d'emploi.

Contrôle de la filature de laine, Bouleau d'Azay-sur-Thouet en 1853.

Les 17 enfants dont 4 ayant moins de 12 ans travaillent 16 heures par jour coupées de deux heures de repos.

Contrôle de la filature d'Azay-sur-Thouet en 1858.

Les horaires ont été réduits à 13 heures par jour, soit une réduction de 3 heures.

En 1870, les enfants de moins de 12 ans travaillent encore de 10 à 12 heures. Ils sont pourtant licenciés, remplacés par un machinisme accru.

Les brimades et punitions étaient habituelles. A Azay, ils reçoivent seulement « quelques taloches » c'est moins qu'à la filature de Pomperain où une « verge » sert d'instrument de correction. Le Sous-Préfet de Parthenay note en 1853, que les enfants « ne sont plus fouettés comme autrefois » Les accidents sont nombreux et dissimulés.

* * * * *

Tissage

A Secondigny, lettre au Préfet Dupin du 11 brumaire An X, la guerre civile a perdu cette petite fabrique ; il y avait : 160 ouvriers tisserands (fileurs, cardeurs, foulonniers, teinturiers) en 1789, 50 ouvriers en 1802. Les exportations se faisaient en Vendée. Archives de Niort 10 M2 1/b p.111. La région de Parthenay comptait au XVIII^e siècle, 1100 métiers à tisser. Azay-sur-Thouet comptait 200 personnes travaillant le textile à la même époque.

Les métiers à tisser étaient posés sur le sol en terre battue quelque fois légèrement enterré, ce qui permettait de maintenir un degré d'humidité important et constant.

Les pièces de toile étaient d'une aune de largeur (1,17 ml) pour une longueur de 40 aunes (45 ml) Le foulonnage réduisait les surfaces de textile d'environ 20%

Les horaires de travail étaient de 17 heures par jour chez les tisserands d'Azay. Les enfants commençaient à travailler à l'âge de 7 ans.

En général, les tisserands étaient installés à proximité des moulins à eau. Les ruisseaux et étangs étaient utilisés pour le rouissage du chanvre. Certains moulins étaient équipés dans l'axe de la roue d'un système à marteaux pour foulonner les textiles.

Textiles

La Toile 100% de chanvre était utilisé soit localement pour fabriquer des cordes et des sacs, soit vendue dans les ports de l'Atlantique pour fabriquer des voiles pour les bateaux. Une frégate utilisait 2.000 m² de voiles et des kms de cordes.

Le Drap 100% en laine est utilisé pour les couvertures et pour la confection des vêtements après foulonnage à la mailloche.

Le Droguet mixte composé d'une chaîne en fil de chanvre et d'une trame en laine. Le droguet est le tissu ordinaire mais plus résistant que le drap. Le mot *drogue* désignait en ancien français : sans valeur. Une ferme route de Vernoux porte le nom de Droguet.

La Tiretaine pur laine ou mixte est composée d'une chaîne en fil de chanvre ou de lin et d'une trame en laine. La tiretaine ou flanelle se caractérise par la finesse des fils qui donnait un tissu fin réservé pour la confection féminine.

Les textiles mixtes utilisaient pour la chaîne, soit le chanvre soit le lin plus doux.

* * * * *

Autres textiles différents par le tissage ou le traitement final :

Le Cadizé 100% en laine de qualité secondaire, foulé et apprêté à chaud pour fabriquer des manteaux des capes et des chapeaux.

Le Serge 100% laine, armure en diagonale serrée, utilisé pour les pantalons, les jupes et costumes.

Les Trois-Marches, mixte, composé d'une chaîne en fil de chanvre ou de lin et d'une trame en laine. Une marche est une pédale. Trois marches est un sergé ou croisé.

La Futaine mixte coton laine ou coton lin. Tissage fin utilisé pour les doublures.

Le Molleton mixte croisé, fortement foulonné et gratté aux 2 faces.

Le Pinchinat fabriqué à Parthenay est identique au drap, croisé ou lisse.

Le **boulangier**, couleur de farine et la **baguette**, tissage avec bandes.

* * * * *

Chanvre

Dans l'Histoire. Le Chanvre, le **Cherve** en patois.

Originaire d'Asie centrale, le Chanvre est avec la laine et le lin, la fibre textile la plus ancienne, qui se retrouvait dans les tentes militaires et les voiles des bateaux romains.

Les voiles et cordages des bateaux ainsi que les filets de pêche sont en Chanvre.

Localement les étoupes de filasse sont utilisées par les tonneliers et les plombiers, mais aussi utilisée pour renforcer les moules en argile réfractaire en fonderie des cloches.

Il est utilisé aussi pour la Toile des peintres, car seul le Chanvre résiste à la chaleur, à l'humidité, aux insectes et à la lumière. Les papiers de qualité étaient en chanvre dès le XV^e siècle, comme la Bible de Gutenberg en 1435.

Le Chanvre est concurrencé par Le lin, plus doux mais légèrement toxique, puis par le coton légèrement cancérigène et depuis un siècle par les fibres synthétiques.

Aux USA La culture du Chanvre est en 1870 contrôlée pour permettre le développement du coton puis interdite en 1938, pour aider au développement du nylon.

En France, 176.000 hectares en 1802, 10.000 hectares en 1920, 700 hectares en 1960, 8 hectares en 1966, et avec le renouveau, environ 12.000 hectares en 2005. Les plantations actuelles sont situées près des usines de transformation, de la Bretagne jusqu'au Jura, soit Sarthe, Maine-et-Loire, Meuse. La France achète en Asie, des fibres de chanvre textile ou il est toujours cultivé.

Rendement 1,7 tonnes de filasse à l'hectare et 300 kg à 1.000 kg de graines de chènevis dont 50 kg pour le semis.

* * * * *

Chanvre du nom latin **Cannabis**. Deux variétés :

Le Chanvre textile qui contient seulement 1 ppm de THC (tétrahydrocannabinol)
Le Chanvre résine qui contient 100 ppm de THC substance psychotrope, présente dans une résine très collante et odorante qui suinte des fleurs et qui pressée donne le haschich ou kif en Afrique.

Impossible de distinguer à l'œil nu les 2 variétés. La variété résine pousse sous un climat tropical ou continental, chaud l'été.

Note : la résine de cannabis est obtenue à partir de fleurs femelles non fécondées.

* * * * *

Références :

Maurice Poignat : Le textile en Gâtine, Les Amis des Antiquités, n° 28 1980
Sylvie Fournier : Les Tisserands en 1750 à Parthenay. Association Patrimoine.
Henri Ségalen : Le Chanvre en France. Edition du Rouergue.
Michika : Canna Scope 2005, Edition du Salon de l'Agriculture.
Dupin 1801, Geste éditions.
Site Internet : chanvre-info.

* * * * *

Culture à l'ancienne.

Le chanvre est voisin de l'ortie et du houblon.

Semé en mai, récolté 100 jours plus tard, sans engrais ni traitement. Chaque village possédait sa chènevière, souvent dans les zones humides, noyées l'hiver. Les tiges ont au moins 2 mètres de hauteur, les racines s'enfoncent jusqu'à 2 mètres de profondeur, améliorant la structure du sol.

Cueillette des feuilles utilisées en médecine pour soulager les douleurs musculaires et les rhumatismes et après traitement par l'apothicaire, en infusion pour de nombreux usages, dont les douleurs de l'accouchement.

Les têtes des pieds femelles étaient coupées et après séchage, en paquet la tête en bas sur des cordelles ; les graines étaient récupérées par battage au tonneau. Les graines ou chènevis sont utilisées pour faire de l'huile d'éclairage, des peintures et du savon. Le tourteau restant après l'extraction d'huile, très riche en protéines, aussi riche que le tourteau de soja, est utilisé l'hiver pour les bovins et la basse-cour, favorisant la ponte des poules.

Les tiges sont mises à rouir deux semaines dans les routoirs (*rouyou*) mares, fossés ou ruisseaux. Les bottes de fibres sont maintenues immergées par des planches chargées de pierres. Le rouissage facilite la séparation de la filasse de l'écorce, Les tiges sont alors séchées sur les prés, mises en javelottes (petites bottes) et rentrées à l'abri dans les granges. Notons que le rouissage qui rendait l'eau putride et nauséabonde a été interdit en 1870.

L'hiver, le chanvre est mis durant une nuit à dessécher dans un four, puis *tillé* (écrasé) dans la broye ou *braille* pour détacher la grette (écorce) et la partie centrale ou chènevotte, des fibres formant la filasse.

La filasse est enfin peignée à travers plusieurs peignes, grossiers puis fins.

* * * * *

Renouveau du chanvre.

Depuis 1990, reprise de la production avec un matériel moderne adapté.

Le progrès génétique a permis de réunir dans un même pied, mâle et femelle, sans présence de produit psychotrope.

Les têtes sont battues fin septembre sur place pour récupération du chènevis, suivi du fauchage des tiges et pressage en balles rondes après séchage, sans casser les tiges

La distillation des fleurs permet de produire des huiles aromatiques utilisées pour fabriquer des cosmétiques et des parfums.

Fabrication de papier à cigarette, d'huile, de carburant, des aliments pour le bétail, des engrais, et des produits cosmétiques.

Les fibres très fines permettent, mélangées à la soie de fabriquer des textiles très souples et très résistants.

La chènevotte, partie centrale ligneuse de la tige récupérée après défibrage représentant 50%, est utilisée pour la litière des animaux domestiques (lapins, chats et chevaux de course). Constituée de cellulose fibrée, elle est 10 fois plus absorbante que la paille.

Avec une densité de 130 kg/m³, la chènevotte est utilisée en isolant pour les maisons, en remplacement de la laine de verre cancérigène.

Le Chanvre, nous habille, on en fait des maisons, on le boit, on le mange et même on le fume.

* * * * *

Teinture

Les Plantes médicinales et de teinture étaient souvent le monopole des monastères.

En **bleue** avec de la guesde ou pastel, spécialité des moines, remplacé au début du XVIII^e siècle par l'**Indigo**, arbuste tropicale apparue par les bateaux négriers au retour des Antilles. En 1740, 160.000 esclaves produisaient l'Indigo à St-Domingue (Haïti) La famille Darrot, Sgr de la Poupelinière d'Azay-sur-Thouet a développé dans les Iles, la culture de l'Indigo.

En **jaune** avec la **Gaude**, plante robuste de 50 cm poussant dans les terrains vagues, portant à son sommet une longue grappe de graines. Pour obtenir le jaune orange, ils étaient ajoutés des pelures d'oignons.

En **rouge** vif avec les racines de la **Garance** (la *roie* en patois) Plante commune de la famille des rubiacées, de 1 m de haut. La racine souvent profonde était réduite en poudre après séchage. Le gardénia est de la même famille.

En **noir** en utilisant les **noix de galle** se formant sur les feuilles de chêne.

Autres plantes utilisées en teinture : les feuilles de noyer ou les bogues de châtaigniers bouilles pour obtenir le brun bronze ; le Genêt, la Camomille, etc.

De l'alun était ajouté pour fixer les teintures.

* * * * *

Un métier à tisser était entouré en moyenne de 6 ouvriers, Tisserand, Cardeur, Fileuse, Foulonnier, Tondeur de drap et Teinturier. Le tissage procurait une activité secondaire pour les paysans l'hiver.

Le dernier tisserand faiseur d'habit est Roger Clisson, qui a fabriqué des flanelles dans son atelier, entre son magasin place du Marché Jusque dans les années 1960.

Le dernier teinturier est Abel Clisson qui travaillait dans son atelier au Foignoux, route de Fenioux.

Le dernier Meunier à farine est M Largeau du Chef du Pont.

* * * * *

Saint Blaise, patron des tisserands était honoré dans toutes les églises de Gâtine.

Statue de Saint Blaise de Neuvy-Bouin.



Historique :

- **1060**, Charte de confirmation accordée à l'Abbaye Bénédictine de Cormery (15 Km au Sud-ouest d'Amboise), par Simon de Parthenay en faveur du prieuré de Saint-Paul-en-Gâtine qui en dépendait. Elle concédait aux moines, **un droit de pêche dans le Thoué et dans l'Etang de Secondigny**. Sources : B. Ledain, Parthenay page 38 et Georges Picard, à partir du *Cartulaire de Cormery*, par l'abbé Bourassé, dans les Mémoires de la Société archéologique de Touraine, Tome XII, pages 90 et suivantes.

- **1121**, Empéria, la veuve de Simon II^o Seigneur de Parthenay, pour le salut de son âme, donne la moitié des revenus des **moulins de Secondigny** à l'abbesse de Fontevraud. L'acte fut ratifié à Bressuire par le Seigneur de Parthenay, en présence de Jean de Beaumont, d'Olivier de Parthenay, de Briant Chabot, Guérin des Roches et Guillaume Clérembaud (Seigneur de Saint-Pompain) Sur le monopole des droits de pêche du seigneur de Parthenay, vérifier dans les archives de Haute-Loire 1 H 185, n^o 2 et 3, cartulaires de l'abbaye de Cormery...

Traduction de Ch. Marchegay en 1876 : « *Qu'il soit connu de tous et a venir que moi Empérie, femme de défunt Simon de Parthenay, pour le salut de son âme, de la mienne et de celles de tous mes parents, je donne entièrement à Dieu, à Notre-Dame et aux religieuses de Fontevraud, la moitié des moulins de Secondigny ; en considération de quoi l'abbesse Pétronille m'a fait cadeau d'une coupe d'argent, pesant un marc* » Empérie fit ce don à Vouvent, dans la chambre de Geoffroi de Rancon, en remettant un couteau à Rainaud de Mayenne, religieux de Fontevraud ; en présence dudit Geoffroi, de Béraud Adorreth et de Guillaume Clerembaut. Quelque temps après, à Bressuire et dans la Cour de Jean de Beaumont, ce don fut confirmé par Guillaume, fils desdits Simon et Empérie. Ont été témoins : Jean de Beaumont et Guillaume son frère, Olivier de Parthenay, Briant Chabot, Rainaud de Flaix, Jobert Paneth, Gérard de Born, Guérin des Roches ».

Le texte en latin commence par « **EMPERIE, UXORIS SIMONIS DE PARTINIACO, DE DONO MOLENDINORUM DE SECUNDNIACO.** » (Mémoire des Antiquaire de l'Ouest 1879, Marchegay, page 68 ...)

Archives du Maine-et-Loire, Grand cartulaire de Fontevraud, chartes 779 et 780.

Notons qu'à cette époque, le poisson tenait une place considérable dans l'alimentation, à cause des prescriptions de l'Eglise relatives aux jours maigre. Les sires de Parthenay accordent au prieuré de Parthenay-le-Vieux, la pêche dans le Thouet depuis le bourg jusqu'à Secondigny. Les sires de Parthenay avaient un prévôt et un voyer à Secondigny (Marcel Garaud)

- **1550**, Début du petit âge glaciaire, qui selon Le Roy Ladurie durera jusqu'en 1850. Le refroidissement va réduire les récoltes et détériorer les conditions de vie à la campagne. 1550 marque le début de l'avancement des glaciers des Alpes.

Coutume du Comté et Pays du Poitou, 1683. « *...Outre lesdits Droits dépendant de Jurisdiction basse...il a moulin moulant à son domaine dedans la banlieue, il peut lesdits H* * * * **

Des Chaussée de moulins qui font débat.

Dans les années **1990**, les mouvements écologiques ouvrent des débats, sur la gestion des rivières, pollution et aménagement.

La directive européenne cadre sur l'eau de 2000 établit un cadre pour retrouver une continuité écologique avec une libre circulation de l'eau, des sédiments et des espèces,

et une redynamisation du fonctionnement des rivières avec une amélioration de la qualité de l'eau.

(Les extrémistes) Certains écologistes demandent la suppression de toutes les chaussées de moulins et les déviations vers les étangs privés. Il s'agit de rétablir le tracé original et de redynamiser les cours d'eau ayant subi des modifications avec des écoulements diversifiés.

Des SAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux) se mettent en place par Bassin avec de nombreux techniciens de rivière. Le Bassin du Thouet dépend du Bassin de la Loire.

Le principal objectif pour les rivières est la continuité écologique et la ligne d'eau : présence d'un obstacle à l'écoulement, reconquête des écoulements libre.

Les différents travaux visent donc à :

- maintenir ou améliorer la qualité de l'eau (augmentation de son pouvoir épurateur),
- freiner ou favoriser l'écoulement des eaux selon la sensibilité aux inondations,
- stabiliser les berges pour lutter contre leur érosion,
- améliorer la qualité des habitats pour la faune et la flore
- préserver la qualité paysagère.

Ce programme entraîne la suppression de nombreux barrages de retenue pour les moulins. Le premier concerné sera celui du moulin de Chabosse sur le Palais à St-Aubin le Cloud.

Le barrage concerné le plus important est celui du Lac des Effres à Secondigny. Le plan d'eau est à moitié envasé. Mais supprimer le Lac des Effres, ce serait la révolution à Secondigny. Les propriétaires de moulin et les Associations de pêcheurs se regroupent pour protéger.

La suite en 2020 !

* * * * *

De nombreux livres ont été écrits sur les Moulins, retenons celui de L'Encyclopédie Diderot et D'Alembert, Agriculture, réédité en 2001, qui montre les plans détaillés des mécanismes.

* * * * *